

FCP de droit français

CARLTON SELECT WORLD

RAPPORT ANNUEL
au 31 décembre 2024

Société de Gestion : **CARLTON SELECTION**
Dépositaire : **CACEIS Bank**
Commissaire aux Comptes : **PriceWaterhouseCoopers Audit**

CARLTON SELECTION - 25, rue Montbazon - 33000 - Bordeaux

SOMMAIRE

1. Caractéristiques de l'OPC	3
2. Changements intéressant l'OPC	6
3. Rapport de gestion	7
4. Informations réglementaires	20
5. Certification du Commissaire aux Comptes	24
6. Comptes de l'exercice	29
7. Annexe(s)	77
Caractéristiques de l'OPC (suite)	78

Objectif

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à la comparer à d'autres produits.

Produit

Produit : CARLTON SELECT WORLD (A)

Initiateur : Carlton Sélection, société de gestion

ISIN : FR0014000DM3

Site internet : www.carltonselection.fr

Contact : Appelez le 05 56 23 17 17 pour de plus amples informations.

Autorité compétente de l'initiateur : L'Autorité des Marchés Financiers est chargée du contrôle de Carlton Sélection en ce qui concerne ce document d'informations clés. Carlton Sélection est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers sous le numéro GP-11000015.

Date de production du document d'informations clés : 26/02/2024

En quoi consiste ce produit ?

Type : Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) prenant la forme d'un fonds commun de placement (FCP) soumis au droit français.

Durée de vie du fonds : Le fonds est créé pour 99 ans à compter de sa création, soit jusqu'au 07 Janvier 2120. La société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.

Objectif : L'OPCVM est de classification "Actions". Il a pour objectif d'obtenir une performance nette de frais supérieure à celle de l'indice MSCI World 100% Hedged Euro (hors pays émergents) dividendes nets réinvestis sur un horizon de placement de 5 ans.

L'objectif est réalisé en investissant sur les marchés d'actions mondiaux, hors pays émergents, pour profiter des opportunités présentées par chaque zone géographique en s'appuyant exclusivement sur une sélection d'ETF physiques (« Exchange Traded Fund »).

Le FCP est exposé entre 60 % et 100 % de son actif net à des ETF à réplique physique ciblés sur les pays composant l'indice MSCI World 100% Hedged Euro (hors pays émergents, code Bloomberg MXWOHEUR). Cette poche est exclusivement investie en ETF/Trackers « actions » à réplique physique cotés sur des marchés réglementés. La sélection des ETF repose, en amont, sur une approche macro-économique globale qui permet de déterminer les zones géographiques à surpondérer. Dans un second temps, l'analyse sectorielle des ETF est effectuée en fonction de critères quantitatifs et qualitatifs afin d'identifier les secteurs et thématiques à surpondérer par rapport au MSCI World Euro Hedged. Les liquidités non investies temporairement en « ETF actions » sont placées sur des OPC monétaires euro, OPC obligataires court terme euro. Les contrats financiers sont autorisés en couverture du risque « actions » et de « change ». L'exposition au risque actions est comprise entre 60% et 100% de l'actif net. L'exposition au risque de change est limitée à 10% de l'actif net. Les demandes de souscriptions et de rachats se font sur une base quotidienne et sont centralisées chez le dépositaire (CACEIS INVESTOR SERVICES, 1-3, place Valhubert 75013 Paris), le jour d'établissement J de la valeur liquidative avant 12 heures, qui sera calculée en J+1. Le règlement des souscriptions et des rachats se fait trois jours ouvrés suivant le jour d'établissement de la valeur liquidative. L'indicateur de référence est 100% MSCI World 100% Hedged Euro. Cet indice, fourni par Morgan Stanley Capital International Inc. mesure la performance des marchés actions mondiaux (23 pays développés). L'administrateur de l'indice de référence MSCI Limited est inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA. Des informations complémentaires sur l'indice de référence sont accessibles via le site internet de l'administrateur de l'indice de référence : www.msci.com. Le fonds investit dans les catégories d'actifs suivantes :

- **Actions et parts d'autres OPC :** minimum 60% de l'actif net en parts d'ETF « actions » hors pays émergents. Ces ETF doivent avoir leurs actifs (actions) investis géographiquement dans les pays inclus dans l'indice MSCI World 100% Hedged euro. Ils doivent posséder un encours minimum de 50 millions d'euros et exister depuis au moins un an. Leur méthode de réplique doit être physique. Le fonds pourra investir de plus dans des parts ou actions d'OPCVM français et européens de classification monétaire et/ou de classification « obligataires » court terme euro exclusivement investis sur des titres « Investment Grade » utilisées pour la gestion globale de la trésorerie du FCP suite aux cessions réalisées dans la poche « ETF Actions ».

- **Instruments dérivés :** L'OPC peut intervenir sur des instruments dérivés à terme fermes et conditionnels négociés sur des marchés réglementés français et étrangers tels que des futures et des options. Le gérant peut prendre des positions dans un but de couverture du risque « ETF actions » et de couverture du risque de change lié à l'exposition devises des « ETF actions ».

Investisseurs de détail visés : Ce fonds s'adresse à tout investisseur souhaitant s'exposer aux marchés d'actions mondiaux, sur un horizon de placement minimal de 5 ans. Cet OPC est ouvert à tous souscripteurs ayant une connaissance des marchés financiers. Ceux qui n'ont pas de connaissance ou d'expérience de base peuvent obtenir des conseils financiers indépendants avant d'investir dans cet OPC. Les investisseurs doivent connaître et accepter le risque de perte en capital lié aux variations des conditions de marché. Ce fonds ne s'adresse pas aux investisseurs souhaitant une garantie en capital.

Modalités de souscriptions et de rachats : Les investisseurs peuvent souscrire ou demander le rachat de leurs parts à tout moment. Les demandes de souscriptions et de rachats se font sur une base quotidienne et sont centralisées chez le dépositaire (CACEIS BANK), le jour d'établissement J de la valeur liquidative avant 12 heures, qui sera calculée en J+1. Le règlement des souscriptions et des rachats se fait trois jours ouvrés suivant le jour d'établissement de la valeur liquidative.

Dépositaire : CACEIS Bank, 89-91 rue Gabriel Péri – 92120 Montrouge (Adresse postale : 12 place des Etats-Unis - CS 40083 - 92549 Montrouge CEDEX)

Lieu et modalités d'obtention d'informations sur l'OPC :

Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite adressée à courriel : relations-investisseurs@carltonselection.fr ou auprès de Carlton Sélection - 25 rue Montbazou - 33000 Bordeaux - Tél. : 05.56.23.17.17.

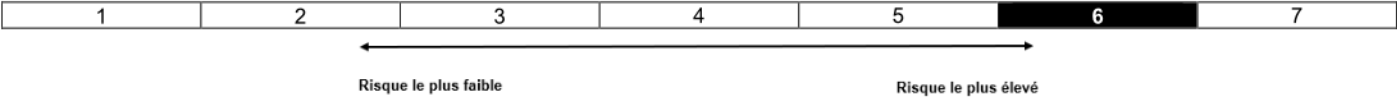
La valeur liquidative est établie quotidiennement sauf en cas de jour férié légal en France et/ou en cas de fermeture de la Bourse de Paris. Elle est disponible auprès de Carlton Sélection - 25 rue Montbazou - 33000 Bordeaux - Tél. : 05.56.23.17.17 et sur le site www.carltonselection.fr.

Les détails de la politique de rémunération actualisée décrivant notamment les modalités de calcul des rémunérations et avantages de certaines catégories de salariés sont disponibles gratuitement sur simple demande écrite à la Société de gestion : Carlton Sélection - 25 rue Montbazou - 33000 Bordeaux - Tél. : 05.56.23.17.17 – relations-investisseurs@carltonselection.fr

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention des titres de l'OPC peuvent être soumis à la taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner auprès de votre conseiller fiscal.

Ces mêmes informations concernant d'autres parts de cet OPC peuvent être obtenues dans les mêmes conditions.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?



! L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 années. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la durée de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 6 sur 7, qui est une classe de risque élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que la capacité du fonds à vous payer en soit affectée.

Risques matériellement pertinents non pris en compte dans l'indicateur synthétique de risque :

Risque de contrepartie : Il correspond au risque de pertes encourues en raison de la défaillance d'un intervenant de marché ou de son incapacité à faire face à ses obligations contractuelles et à honorer ses engagements. Cette défaillance peut faire baisser la valeur liquidative du fonds. Ce risque découle des opérations de gré à gré conclues avec les contreparties. La survenance de ce risque peut faire baisser la valeur liquidative de votre portefeuille. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Garantie : Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes. Votre perte maximale peut être l'ensemble de votre investissement.

Période d'investissement recommandée : 5 ans

Exemple d'investissement : 10 000€

Scénarios :

SCENARIOS			
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Scénario de tension	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	1 760.10€	2 003.31€
	Rendement annuel moyen	-82.40%	-27.50%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	7 746.37€	4 999.13€
	Rendement annuel moyen	-22.54%	-12.95%
Scénario Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 560.73€	11 258.32€
	Rendement annuel moyen	5.61%	2.40%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	13 630.02€	17 685.76€
	Rendement annuel moyen	36.30%	12.08%

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement similaire à l'indice de référence entre le 31/10/2016 et le 29/10/2021.

Scénario intermédiaire : ce type de scénario s'est produit pour un investissement similaire à l'indice de référence entre le 30/11/2017 et le 30/11/2022

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement similaire à l'indice de référence entre le 31/12/2021 et le 31/08/2023.

Que se passe-t-il si l'initiateur n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est constitué comme une entité distincte de Carlton Sélection. En cas de défaillance de Carlton Sélection, les actifs du Produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps (Montants exprimés en €) :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit [et du rendement du produit (le cas échéant)]. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles. Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;

- 10 000 EUR sont investis.

Investissement : 10 000€	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coût total	174.00€	870.00€
Incidence des coûts annuels (*)	1.74%	1.74%

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 4.32% avant déduction des coûts et de 2.58% après cette déduction.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.	0.00€
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.	0.00€
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratif et d'exploitation	1,50 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	150.00€
Coûts de transaction	0.24% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	24.00€
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	25,00% de la surperformance annuelle de l'actif de référence (<i>MSCI World Euro Hedge</i>). Le calcul s'applique à chaque date de calcul de la valeur liquidative selon les modalités décrites dans le prospectus. Les sous-performances passées au cours des 5 dernières années doivent être récupérées avant toute nouvelle comptabilisation de la commission de performance. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. La commission de surperformance est perçue même si la performance de la part sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'actif de référence.	25.00€

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 5 ans.

Il est possible de demander le rachat à tout moment, sans frais. Ce FCP pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les 5 ans. La durée de détention recommandée a pour objet de minimiser votre risque de perte en capital en cas de rachat après cette période même si celle-ci ne constitue pas une garantie. Vous pouvez par ailleurs procéder à tout moment au rachat de votre investissement, votre FCP ne prélevant aucune commission de rachat.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

En cas de réclamation d'un client particulier, celui-ci doit s'adresser directement à son banquier ou à son assureur-vie lui ayant conseillé le produit. Toute réclamation de clients peut être transmise à CARLTON SELECTION, 25 Rue Montbazou, 33000 Bordeaux ou à relations-investisseurs@carltonselection.fr. Dans le cas où la réponse apportée au client ne le satisfait pas, le client a la possibilité de faire appel au service de médiation de l'AMF à l'adresse : Médiateur de l'AMF - Autorité des marchés financiers, 17 place de la Bourse 75082 PARIS CEDEX 02. Un formulaire électronique de demande de médiation est disponible en ligne sur le site internet de l'AMF (www.amf-france.org).

Autres informations pertinentes

Les documents légaux (prospectus, dernier rapport annuel et document semestriel) sont disponibles sur simple demande et gratuitement auprès de la société de gestion à l'adresse suivante : CARLTON SELECTION, 25 Rue Montbazou, 33000 Bordeaux ou sur le site www.carltonselection.fr. La valeur liquidative est disponible auprès de Carlton Sélection sur le site www.carltonselection.fr. Les informations relatives aux performances passées de l'OPC sont disponibles sur le site internet de Carlton Sélection à l'adresse www.carltonselection.fr. N'étant pas constantes dans le temps, les performances passées ne préjugent pas des performances à venir. La valorisation de votre épargne peut ainsi fluctuer à la hausse comme à la baisse. Les performances sont calculées dividendes nets réinvestis. L'historique de données disponible ne peut excéder les 10 ans glissants. Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale. Le produit financier fait la promotion de caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 6 du Règlement SFDR.

En application des articles L. 214-8-7 du code monétaire et financier et 411-20-1 du règlement général de l'AMF, la société de gestion peut décider de plafonner les rachats (« Gates ») quand des circonstances exceptionnelles l'exigent et si l'intérêt des porteurs ou du public le commande. La société de gestion n'a pas prévu un dispositif de plafonnement des rachats.

En cas de circonstances exceptionnelles, l'absence de mécanisme de plafonnement des rachats pourra avoir pour conséquence l'incapacité du fonds à honorer les demandes de rachats et ainsi augmenter le risque de suspension complète des souscriptions et des rachats sur ce fonds.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Pour plus de détails sur le produit vous pouvez consulter le site internet : www.carltonselection.fr.

Conformément à la réglementation applicable, CARLTON SELECTION s'engage à remettre, avant toute souscription, le présent document et qui sera mis à jour au minimum une fois par an, à la clôture comptable de l'OPC CARLTON SELECT WORLD.

2. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

15 mars 2024 :

Un changement majeur pour le fonds CARLTON SELECT WORLD (auparavant FIA) est devenu UCITS.

I. POLITIQUE DE GESTION

1. Evolution de l'environnement économique et des marchés financiers

L'année 2024 a été caractérisée par une succession d'événements macroéconomiques mondiaux d'envergure, influençant de manière profonde la croissance économique, les tendances inflationnistes, les politiques monétaires et les dynamiques géopolitiques à l'échelle globale, créant un contexte où les investisseurs ont dû naviguer entre opportunités et incertitudes.

Au début de l'année, en janvier, l'inflation mondiale s'établissait à 5.8% selon les estimations du Fonds monétaire international (FMI), marquant une baisse significative par rapport aux 6.8% enregistrés en décembre 2023, mais restant un obstacle majeur pour les grandes économies, avec des disparités régionales marquées.

Aux États-Unis, l'inflation, mesurée par l'indice des prix à la consommation, s'élevait à 3.1%, soutenue par des pressions persistantes sur les services, notamment les loyers et les assurances, qui représentaient 40% de l'inflation sous-jacente, tandis qu'en zone euro, elle était à 2.8%, reflétant une désinflation plus rapide grâce à une baisse de 8% des prix de l'énergie sur un an, mais aussi à une modération des coûts alimentaires. En Chine, une déflation surprise à -0.7% a été observée, attribuable à une surcapacité industrielle dans les secteurs de l'acier et des produits électroniques, combinée à une faible demande intérieure, avec une chute de -3% des ventes au détail en janvier, selon les données nationales. Ces écarts ont conduit à des politiques monétaires divergentes : la Réserve fédérale américaine (Fed) a maintenu ses taux directeurs à 5.25 %-5.50 % lors de sa réunion du 31 janvier, soulignant une approche prudente face à une inflation sous-jacente qui restait à 3.9%, tandis que la Banque centrale européenne (BCE) a conservé son taux de dépôt à 4%, attendant des données supplémentaires sur les salaires, qui augmentaient encore à 4.9% en zone euro. La Banque d'Angleterre, face à une inflation à 3.2% au Royaume-Uni, proche de sa cible de 2%, a commencé à signaler un possible assouplissement, créant une dissonance monétaire qui a amplifié la volatilité sur les marchés des changes, avec un dollar s'appréciant de 5% contre l'euro et de 7% contre le yen japonais, exerçant une pression sur les exportations des pays émergents comme le Brésil et l'Indonésie.

Simultanément, les rendements des obligations d'État américaines à 10 ans ont grimpé à 4.15%, reflétant des attentes d'un resserrement prolongé, tandis que les Bunds allemands restaient stables à 2.3%, illustrant une divergence dans les anticipations de politique monétaire.

En février, une nouvelle source d'incertitude est apparue avec des perturbations géopolitiques en Mer Rouge, où des attaques de navires par des groupes armés, notamment les Houthis, ont forcé les compagnies maritimes à détourner leurs routes via le Cap de Bonne-Espérance, augmentant les coûts de transport maritime mondial de 15% selon l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Cet événement a eu des répercussions disproportionnées sur les économies dépendantes des exportations, telles que l'Allemagne, où la croissance du PIB au premier trimestre a été révisée à -0.2%, en raison d'une diminution de -2% des exportations vers l'Asie, et la Corée du Sud, où les prix des biens manufacturiers ont augmenté de +0.5% en mars, ajoutant une pression inflationniste temporaire sur les produits intermédiaires. Le FMI, dans son rapport de février, a ajusté ses prévisions de croissance mondiale à 2.7% pour 2024, contre 2.9% initialement, soulignant une résilience des États-Unis à +2.5%, portée par une consommation robuste soutenue par des salaires en hausse de 4.1%, mais une stagnation en Europe, où la croissance n'a atteint que 0.3% au premier trimestre, et une décélération en Chine à 4.6%, marquée par une chute de 5% de la production industrielle en février.

Les prix du pétrole Brent, affectés par cette incertitude, ont fluctué entre 80 et 85 dollars le baril, ajoutant une prime de risque géopolitique qui a maintenu une inflation des matières premières légèrement supérieure aux attentes, avec une hausse de 3% des prix des métaux industriels comme le cuivre et le nickel, impactant les coûts de production dans les secteurs manufacturiers mondiaux.

Le deuxième trimestre a été marqué par un cycle électoral mondial qui a amplifié l'incertitude politique et économique. En mai, aux États-Unis, les primaires présidentielles ont renforcé les attentes d'une victoire de Donald Trump, dont les propositions de politiques protectionnistes, notamment des tarifs douaniers de 10% à 20% sur les importations, ont poussé les rendements des Treasuries à 10 ans à 4.35% en juin, signalant une prime pour le risque fiscal et une anticipation d'inflation future. Cette dynamique a également affecté les marchés émergents, avec une chute de 8% des flux d'investissement direct vers le Mexique et le Canada, craignant des représailles commerciales.

En Europe, les élections européennes de juin ont vu une montée des partis eurosceptiques, particulièrement en France, Italie et Pays-Bas, élargissant les spreads souverains : la prime de risque française a grimpé de 20 points de base par rapport aux Bunds allemands en une semaine, atteignant 75 points de base, tandis qu'en Italie, elle est montée à 200 points, reflétant des craintes sur la stabilité budgétaire.

En Inde, la réélection de Modi a rassuré les marchés, stabilisant les rendements des obligations souveraines à 7.1%, mais en Afrique du Sud, la formation d'une coalition fragile après les élections a élargi les spreads sur les obligations à 250 points de base par rapport aux Treasuries, augmentant les coûts d'emprunt à 9.5%.

Côté activité mondiale, l'indice PMI global est resté stable à 51.5, indiquant une expansion modeste de l'activité industrielle globale. En revanche les investissements étrangers directs dans les marchés émergents ont chuté de -10%, selon la Banque mondiale, en raison d'une aversion au risque politique.

En juin, un tournant monétaire s'est produit avec les premières baisses de taux par la BCE de 25 points de base, ramenant le taux de dépôt à 3.75%.

Aux États-Unis la FED a décidé de manière surprenante de ne pas baisser ses taux en juin malgré une inflation en baisse à 3.0% selon le Bureau of Labor Statistics.

La BCE de son côté a réagi à une inflation à 2.5% en zone euro, selon Eurostat, soutenue par une diminution des prix de l'énergie de -10% sur un an et une modération des coûts alimentaires.

Le mois de juin a marqué le début des divergences de politique monétaires : la Fed a signalé une approche graduelle, tandis que la BCE a opté pour un assouplissement monétaire. Sur cette première baisse des taux, le board a été divisé, certains membres comme Joachim Nagel estimant que la baisse était prématurée face à une croissance salariale encore à 4.9% en zone euro.

La Banque d'Angleterre a attendu juillet pour baisser ses taux, tandis que la Chine a maintenu une politique accommodante, injectant 1 trillion de yuans pour soutenir une croissance atone à 4.7% au deuxième trimestre, mais les marchés émergents comme le Brésil et l'Indonésie ont vu leurs devises se stabiliser, bien que leurs spreads sur obligations souveraines restent larges à respectivement 150 et 130 points de base par rapport aux Treasuries, reflétant des fondamentaux divergents.

Côté action, l'indice MSCI World a progressé de +7% sur le trimestre, porté par une confiance renouvelée dans les actifs risqués.

Entre juillet et septembre, l'escalade des tensions géopolitiques a continué d'influencer les marchés. En Ukraine, des attaques contre les infrastructures énergétiques ont fait grimper les prix du gaz européen de 17% entre juillet et septembre, selon Eurostat, atteignant des niveaux de 35 euros/MWh, tandis que les tensions au Moyen-Orient, avec une escalade entre Israël et l'Iran, ont maintenu une prime de risque sur les matières premières, le pétrole Brent culminant à 90 dollars en septembre, soit une hausse de 12% sur le trimestre.

Le FMI a révisé à la baisse sa prévision de croissance mondiale à 2.6%, citant une chute des exportations chinoises de -5% sur un an, une stagnation japonaise à -0.1% au troisième trimestre selon le Cabinet Office japonais, et une contraction des investissements en Europe de l'Est de -2%.

En septembre la FED a de nouveau surpris cette fois-ci avec une baisse des taux de 50bps en passant les taux à 4.75-5.0%, décision largement contestée par la suite. Jamais une décision monétaire n'avait autant divisé le marché (pricing de marché pour la baisse équitablement réparti entre 25bps et 50bps). Le marché a reproché à la FED d'avoir tardé à agir en juillet et a été accusée par le camp républicain de soutenir l'économie et le marché avant les élections.

En fin d'année, entre octobre et décembre, l'inflation mondiale est tombée à 4.9%, selon les données préliminaires du FMI, incitant la Fed à une nouvelle baisse de 25 points de base en novembre puis une dernière en décembre de la même ampleur, ramenant ses taux à 4.25%-4.50% en fin d'année.

La BCE a ajusté son taux de dépôt à 2.75% en fin d'année, avec la fin de la boucle prix-salaires et la fin de la boucle prix-profits, faisant fortement baisser les anticipations d'inflation salariales (<2% selon P. Lane, chef économiste de la BCE) et les attentes d'inflation globales pour 2025 (Breakeven 5 ans en dessous de 2%).

De plus les prévisions économiques concernant la zone euro se sont détériorées à grande vitesse avec une croissance projetée de +1.2% pour 2025 en septembre, révisée à la baisse à +0.9% en décembre.

En 2025, l'activité macroéconomique de la zone euro risque d'être confrontée à des défis structurels et conjoncturels majeurs, ce qui devrait inciter la Banque centrale européenne (BCE) à baisser ses taux de manière plus marquée que prévu.

Plusieurs facteurs sous-tendent cette nécessité d'action. Tout d'abord, l'industrie manufacturière, en profonde contraction, affiche des indices PMI en contraction, tandis que l'activité des services, bien que plus résiliente, commence à souffrir, avec une croissance limitée à 0.4% au dernier trimestre de 2024. Parallèlement, l'emploi, déjà fragilisé, se dégrade davantage : les créations d'emplois ont chuté en décembre 2024 au plus bas en cinq ans, exerçant une pression supplémentaire sur la consommation et les perspectives de reprise.

Ensuite, une instabilité politique en France et en Allemagne freine les investissements et la consommation. Cette situation est aggravée par des politiques d'austérité procycliques, particulièrement en Allemagne, où un frein à l'endettement limite les capacités de relance, bien qu'une légère amélioration des affaires soit anticipée pour l'année. De plus, des dégradations répétées de la note de la France entraînent une hausse des coûts d'emprunt, rendant un soutien accru de la BCE indispensable pour stabiliser les finances publiques.

Enfin, un stress géopolitique lié à l'arrivée de Donald Trump ajoute une couche d'incertitude. Les tarifs douaniers potentiels sur les exportations vers les États-Unis risquent de ralentir davantage l'activité manufacturière européenne, déjà fragilisée. Par ailleurs, la Chine, soumise aux mêmes droits, pourrait déverser ses biens en Europe, exportant sa déflation et accentuant les pressions sur les industries locales.

Dans ce contexte, la BCE dispose de toutes les raisons d'agir rapidement et de manière décisive pour soutenir une économie en danger, avec une inflation proche de la cible mais des perspectives économiques demeurant fragiles.

Les prévisions de croissance pour 2025 marquent donc des disparités massives: les États-Unis prévoient une croissance à +1.8%, la zone euro à +0.9%, et la Chine à +4.5/5%, reflétant une reprise fragile en Europe et une dépendance accrue aux exportations chinoises.

Les tensions commerciales, anticipant des tarifs douaniers sous Trump, ont pesé sur les exportations européennes et asiatiques, avec une baisse de -3% des exportations allemandes au quatrième trimestre selon Destatis, et une contraction de -4% des exportations japonaises vers les États-Unis. La dette mondiale a atteint 325% du PIB mondial selon la Banque mondiale, augmentant les pressions sur les émetteurs souverains, avec des spreads élargis sur les obligations à haut rendement, comme en Turquie où ils ont atteint 600 points de base, et une hausse des coûts d'emprunt pour les pays périphériques européens.

Concernant l'évolution du marché obligataire européen Investment Grade en 2024, les émissions ont atteint un record au premier trimestre avec 311,4 milliards d'euros, soit une hausse de 21 % par rapport à Q1 2023 selon Bloomberg, portées par une demande robuste pour des émetteurs comme Merck & Co., Schaeffler et TotalEnergies, avec des rendements moyens à 3,5 % pour des maturités à 5 ans.

Les spreads IG européennes ont varié entre 80 et 95 points de base, finissant en baisse de 8 points en décembre selon la BCE, bien que des pics de volatilité en juin et août aient été observés. Les baisses de taux de la BCE ont réduit les rendements de 3,8 % en janvier à 2,0 % en décembre pour les obligations à 10 ans, augmentant les prix des maturités courtes de 4 % sur l'année, avec un rendement courant moyen de 2,9 %. La performance totale s'est établie à 2,63 % en 2024 selon Bloomberg, avec une surperformance des obligations financières à 2,9 % contre 2,4 % pour les non-financières. Des défis, comme une concentration des émissions et des risques géopolitiques, ont été notés, mais les spreads souverains élargis, comme en Italie à +200 points vs Bunds, n'ont eu qu'un impact limité sur l'IG.

2. Politique des OPCVM

• **Nos actes de gestion**

L'année 2024 a été marquée par une gestion dynamique du fonds Carlton Select World, qui a su s'adapter aux différentes évolutions de marché et saisir les opportunités stratégiques tout en maintenant une approche rigoureuse du risque. Dès janvier, la surexposition aux secteurs du luxe et de la santé ainsi qu'au marché japonais s'est révélée fructueuse, bénéficiant de tendances haussières marquées dans ces segments. Le secteur du luxe européen a bénéficié de résultats solides, notamment ceux de LVMH, tandis que le secteur de la santé, cœur des convictions du fonds, a enregistré une progression constante. La performance de la zone japonaise, stimulée par les flux sortants de Chine, a également contribué positivement, avant d'être allégée en février au profit d'un renforcement dans la santé américaine, en anticipation d'un rattrapage sectoriel.

Au fil des mois, la gestion a ajusté son allocation pour maximiser le potentiel de rendement tout en maîtrisant la volatilité. Le premier trimestre a été caractérisé par une montée en puissance du secteur technologique, une exposition renforcée au luxe et une prudence accrue sur les secteurs cycliques. En mars, la transition vers un format UCITS a conduit à une diversification accrue avec l'ajout de nouvelles positions thématiques, notamment la cybersécurité et les stratégies de faible volatilité. Par la suite, avril a été un mois de turbulences marqué par la montée des tensions géopolitiques et la volatilité des marchés, incitant à une prudence accrue sans toutefois remettre en cause les convictions de moyen terme. Le luxe a temporairement souffert d'une sur-réaction aux résultats de Kering, mais la gestion est restée confiante dans la solidité des marges et des perspectives du secteur.

L'été a été ponctué de phases de forte volatilité, notamment en août, où la hausse soudaine du VIX a déclenché un repli marqué sur certains segments du marché. La gestion a su ajuster tactiquement son exposition, notamment en réduisant son allocation technologique en juin, puis en réinvestissant progressivement dans des actifs plus défensifs. En juillet, la rotation sectorielle vers les Midcaps américaines a été initiée, en réponse aux premiers signes de détente monétaire aux États-Unis. Cette décision s'est avérée pertinente, le Russell 2000 enregistrant une forte surperformance par rapport au Nasdaq 100.

L'automne a été dominé par l'anticipation de l'élection présidentielle américaine, qui a profondément influencé les choix d'investissement. Dès octobre, le fonds a commencé à repositionner son allocation en vue d'un éventuel retour de Donald Trump, en augmentant son exposition aux Midcaps, à la défense et à l'énergie, secteurs historiquement favorisés par des politiques républicaines. À la suite de l'élection en novembre, la gestion a rapidement ajusté le portefeuille en réduisant la pondération du secteur de la santé et en renforçant des segments alignés avec les perspectives économiques du nouveau gouvernement. La pondération des actions américaines est ainsi passée de 62% à 71%, tandis que l'énergie et la finance ont vu leur poids augmenter.

Le dernier mois de l'année a été marqué par une consolidation du marché, avec des prises de bénéfices généralisées. Néanmoins, la gestion a maintenu une exposition élevée aux actions, en anticipation d'un effet de janvier historiquement favorable. L'accent a été mis sur l'intégration progressive de nouvelles thématiques porteuses, notamment la blockchain, ainsi que sur un positionnement opportuniste dans des segments sous-évalués. Le fonds a terminé l'année avec une allocation stratégique optimisée, mettant en avant des secteurs de croissance, des entreprises à forte génération de cash et une exposition aux tendances de marché les plus porteuses.

Pour 2025, la gestion reste optimiste quant aux perspectives des marchés actions mondiaux. La croissance économique américaine, soutenue par des mesures fiscales expansionnistes, devrait favoriser les large caps, les Midcaps et les secteurs bénéficiant de politiques pro-domestiques. Avec une approche sélective et active, le fonds continuera d'exploiter les opportunités de marché tout en maintenant un équilibre entre performance et maîtrise des risques.

- **Nos actes de gestion mensuels**

1.1.1 Janvier :

En janvier, le fonds s'est davantage exposé aux secteurs du luxe et de la santé ainsi que sur le marché japonais, ces thématiques ont connu de fortes performances. Le secteur du luxe européen a enregistré une progression de +2.53%, principalement grâce aux résultats records de LVMH, une tendance prometteuse pour le reste de l'année 2024. Le secteur de la santé, également au cœur de nos convictions pour 2024, a démarré l'année sur une note positive avec une performance mensuelle de +4.21% en janvier.

Concernant notre exposition sur le Japon, elle s'est avérée payante. La zone a profité des flux sortants de Chine, enregistrant une hausse de +8.06% sur le mois. Notre gestion était exposée à hauteur de 6.45% sur le Japon, soit une surpondération de deux fois par rapport au benchmark. Cette stratégie a porté ses fruits, et nous envisageons progressivement un retour à une exposition de référence, tout en privilégiant des secteurs spécifiques comme la santé américaine qui, nous le croyons, devrait connaître un rattrapage. Cette perspective est renforcée par la probabilité croissante de la réélection de D. Trump qui pourrait être favorable au secteur pharmaceutique

Au cours du mois, nous avons également ajusté de manière tactique notre stratégie vis-à-vis du marché américain. La gestion a réduit son exposition indicielle américaine, en particulier aux actifs à fort beta comme le Nasdaq 100, avec une réduction de 4%. Plus tard dans le mois, nous avons progressivement réduit notre exposition à la technologie américaine via le S&P500, abaissant la position de 5%.

Fin janvier, le fonds conserve une surpondération dans les secteurs du luxe et de la santé, tout en sous-pondérant les secteurs financiers, industriels, des services publics et des matériaux. La technologie est légèrement sous-pondérée, dans l'optique de protéger une partie du portefeuille dans un contexte de surachat de marché.

Avec l'élection présidentielle américaine à l'horizon, nous anticipons des opportunités stratégiques significatives, quel que soit le résultat. Une réélection de D. Trump pourrait catalyser la croissance dans des domaines tels que la santé et la technologie, tandis qu'une victoire de Biden nécessiterait des stimulus sans précédents. Notre équipe est dynamiquement positionnée pour capitaliser sur ces évolutions, ajustant notre portefeuille pour maximiser les avantages tout en gardant un oeil vigilant sur la gestion des drawdowns et des surachats à court terme.

1.1.2 Février :

Durant le mois de février, notre gestion s'est ajustée pour capitaliser sur des secteurs stratégiques dans le contexte actuel. Nous avons accru notre allocation au secteur de la santé, qui, après une sous-performance significative en 2023 comparé au MSCI World, présente un potentiel de croissance notable, amplifié par les innovations dans le traitement de l'obésité. Cette conviction est renforcée par la perspective d'une victoire de D.Trump qui serait favorable à la rentabilité des firmes pharmaceutiques, dans un cadre réglementaire assoupli. Une nouvelle position correspondant à 2% de S&P 500 HealthCare a donc été mise en place en début de mois, suivie d'un renforcement supplémentaire de 6.5% à mi-mois, financé par un désinvestissement total de nos positions sur le Japon. Cette décision fait suite au point haut atteint par le marché japonais (plus haut depuis 34 ans) et s'appuie sur notre analyse qui prévoit un potentiel de rendement supérieur dans le secteur de la santé par rapport au MSCI Japan. Par ailleurs, notre position dans le secteur technologique a été augmentée pour atteindre une surpondération relative au MSCI World, avec l'ajout progressif de 10% de l'indice Nasdaq 100. Cette action vise à rééquilibrer notre exposition géographique et sectorielle, tout en capturant des points d'entrée intéressants sur un secteur en pleine croissance. Nous avons également profité d'une correction significative pour augmenter l'exposition du fonds de 2%, via du MSCI World, portant ainsi notre allocation totale à 90% vers la fin du mois, et continuons de profiter de chaque excès de marché. CSW conserve une forte surpondération au secteur du luxe (consommation discrétionnaire à 20.37% vs 10.41% pour l'indice de référence).

En février, le secteur du luxe s'est distingué par une performance de +7.72%, tandis que le secteur de la santé a démontré plus de stabilité avec une hausse de +2.76% aux États-Unis et de +0.73% en Europe. Dans une démarche d'optimisation constante, nous avons arbitré le iShares Core MSCI World euro hedgé pour le HSBC MSCI World euro hedgé, en se basant sur les meilleures performances historiques à long terme de l'ETF HSBC. L'équipe de gestion reste positive pour la suite de l'année : une réserve de liquidités considérable de 8 800 milliards de dollars prête à être investie en partie sur le marché action, un environnement de taux favorable avec l'anticipation d'un assouplissement par la FED et la BCE devrait soutenir les valorisations des actions, et la course à la présidence américaine pousse aux assouplissements budgétaires et monétaires. La gestion prévoit de conserver une allocation significative dans les secteurs les plus prometteurs à savoir la technologie américaine, le luxe européen et la santé mondiale.

1.1.3 Mars :

Le mois de mars a été marqué par le passage au format UCITS du fonds Carlton Select World, une vingtaine d'opérations ont été passées pour conserver la structure géographique et la répartition sectorielle du fonds.

La composition du fonds évolue de 9 à 19 positions avec un total des frais moyens pondérés des ETFs en légère baisse.

Le secteur technologique est le secteur le plus présent, son poids continue d'augmenter et passe de 27.9% à 29.8% (vs 26.88% pour le benchmark). Nous anticipons de bons résultats des sociétés technologiques à venir ainsi que des rachats d'actions massifs de ces sociétés qui ont généré des surplus de cash importants ce qui aura pour effet de soutenir leurs cours.

La gestion reste également largement surexposée au secteur de la santé mais réduit sa surexposition. Elle passe de 26.81% à 22.57% (vs 12.20% pour l'indice). L'équipe de gestion a une opinion positive sur le secteur mais a fait le choix d'augmenter la diversification vers des secteurs à plus forts betas.

Le troisième et dernier secteur sur lequel le fonds a un poids plus important que le benchmark est le secteur de la consommation discrétionnaire (le luxe européen en particulier). L'exposition augmente au fur et à mesure des opportunités de baisse de 19.21% à 21.95% (vs 10.12% pour l'indice). Le secteur conserve des niveaux de marges élevés et des perspectives positives. Ce choix sectoriel explique notre surpondération à la France (X2 vs indice).

A fin mars, le fonds a un delta action de 97.3%, en légère hausse par rapport au mois précédent.

De nouvelles positions ont été ajoutées au fonds sur le mois de mars, comme le Xtrackers MSCI World Momentum qui investit sur les sociétés ayant les meilleures performances boursières sur les périodes les plus récentes. Le iShares Minimum Volatility a également été ajouté et permet d'être exposé au marché avec une beta plus faible que les indices. Tout comme la santé, c'est une position plus défensive qui a son sens dans une allocation globale.

La position thématique de la cybersécurité a été intégrée au fonds. Cette thématique devrait profiter d'un contexte géopolitique et de marché favorable ; les besoins sont de plus en plus forts, les marges importantes, le marché reste assez concentré et le taux de rétention est extrêmement élevé. Cette position thématique a un poids de 2% pour le moment.

Côté devises, l'exposition au change augmente de 0.7% à 9.5% (limite autorisée de 10%) : nous anticipons un regain léger des chiffres d'inflation US qui limiteront les baisses de taux US contrairement à la zone euro qui baissera par 4 fois ses taux directeurs. Le dollar va largement s'apprécier face à l'euro, les positions en dollar performeront mieux.

Ce regain d'exposition au dollar a été réalisé via des investissements de 4.50% sur l'ETF iShares USA Quality Factor, 2% via le First Trust Cybersecurity, et 3% via le MSCI World Momentum d'Xtrackers.

Le fonds a un biais croissance/qualité, avec une forte exposition aux États-Unis et à la France. Les entreprises entament leurs programmes de rachats d'actions et les futures baisses de taux soutiennent les cours des actions. La gestion continue d'être rigoureusement sélective et investit uniquement sur des large/méga cap en évitant les indices Small/Mid. Les secteurs d'avenir ou résilients sont toujours favorisés (technologie, luxe, santé).

1.1.4 Avril :

La troisième hausse consécutive de l'inflation cette année, ainsi que la bonne santé de l'économie américaine, ont amené les investisseurs à conclure que la position de la Réserve fédérale consistant à maintenir des taux d'intérêt élevés jusqu'en 2024 est une réalité bien ancrée. Le rendement du Trésor américain à 10 ans est passé de 4.2 % à 4.7 % au cours du mois, ce qui a entraîné une baisse de l'appétit pour le risque et une dévaluation des actions. C'est particulièrement le cas pour les actions à valorisation élevée (par exemple, certaines actions technologiques), en dépit de leur fort potentiel de croissance et d'une solide saison des bénéfices jusqu'à présent (une surprise de +9.4% pour l'indice S&P 500).

Avril a donc été un mois particulièrement mauvais pour les actions mondiales et difficilement prévisible, alors que la saison des résultats s'annonçait bonne. La guerre au Moyen Orient a créé un climat risk-off dans lequel la technologie et le luxe ont été vendues de manière extrêmement agressive. Notre surexposition au secteur de la santé a joué son rôle avec des performances flat aux Etats-Unis et en Zone Euro sur le mois.

Le luxe a été négativement affecté par les résultats de Kering mais le marché a selon nous sur-réagi à cette annonce de résultats. Nous conservons une surpondération aux secteurs les plus prometteurs aux plus fortes marges. Le fonds continue d'avoir un profil performant et continue de battre sur toute période confondue sa catégorie 'fonds action monde'. En revanche, compte tenu de la forte concentration du MSCI World sur les plus grosses valeurs, le fonds a pris un peu de retard face au benchmark étant plus diversifié. Il ne nous semble pas souhaitable d'avoir une concentration plus forte que le MSCI World, pour autant la gestion fait de réels choix sectoriels, géographiques et thématiques dans une optique de moyen terme. Pour le moment CSW exclut toute small et mid cap qui continuent de souffrir de l'environnement de taux élevés.

Les rachats d'actions massifs, les bons résultats des sociétés ainsi que le futur de la politique monétaire sont des catalyseurs à la hausse des marchés. A fin avril l'indicateur 'Fear & Greed' est passé en zone de 'Peur' pour la première fois depuis fin septembre 2023, ce qui est considéré comme un signal d'achat historiquement.

La panique à laquelle a cédé le marché a été mise à profit avec une nouvelle augmentation du delta à 98.5% via un investissement de +2.52% sur du S&P 500.

La part des ETFs non couverts du change est actuellement proche de son niveau maximum (9.53%, limite à 10%), l'équipe de gestion estimant que l'appréciation du dollar devrait continuer à mesure que le différentiel de taux entre les Etats-Unis et la Zone Euro s'accroît.

1.1.5 Mai :

L'équipe de gestion a conservé en mai sa perspective positive sur les marchés actions des pays développés, et a maintenu un delta action supérieur à 99%. CSW a enregistré une performance positive sur le mois en profitant de la tendance haussière du marché.

Malgré une performance mensuelle quasi identique à celle du MSCI World euro hedgé, CSW affiche une "active share" (déviante des positions et secteurs consolidés par rapport au benchmark) élevée à 47.9%. Le fonds prend donc des positions stratégiques marquées sur certaines zones géographiques, secteurs et thématiques par rapport au MSCI World.

À fin mai, CSW est surpondéré dans les secteurs technologique, du luxe et de la santé. Cette allocation permet de combiner des positions défensives et protectrices tout en bénéficiant des tendances de hausse du marché. Sur le mois, le secteur technologique a surperformé le MSCI World (3.4% vs 2.23%), tandis que le luxe et la santé américaine ont affiché des performances inférieures (1.16% et 1.10% respectivement). Nous maintenons une perspective positive sur ces trois secteurs, soutenue par d'excellents résultats financiers et des programmes significatifs de rachats d'actions.

Le fonds évite les secteurs sensibles aux taux d'intérêt élevés (immobilier) ainsi que ceux jugés trop défensifs (consommation de base) ou trop cycliques (industrie). Notre stratégie d'investissement se concentre sur les large/méga capitalisations, favorisées par l'environnement actuel marqué par une activité économique volatile, une liquidité abondante et des résultats financiers solides.

Les sociétés du S&P 500 enregistrent actuellement une rentabilité exceptionnelle, la meilleure depuis plus de dix ans, grâce à des réductions de coûts (y compris des licenciements), une baisse des prix des matières premières et un pouvoir de fixation des prix maintenu. Selon Bloomberg Intelligence, la marge nette moyenne de l'indice devrait dépasser 13% au second semestre de l'année.

Nous continuons de surveiller le segment des mid-cap aux États-Unis, mais nos indicateurs et analyses nous incitent à exclure ces capitalisations, jugées trop fragiles pour le moment.

Notre philosophie de gestion reste inchangée : investir dans des secteurs comprenant des entreprises générant des flux de trésorerie élevés dans toutes les configurations économiques, avec un endettement faible à modéré et des ratios de rentabilité élevés (ROE > 20%). Ce sont ces entreprises qui tendent à surperformer sur le moyen/long terme et qui offrent une visibilité accrue aux investisseurs.

Côté devises, nous restons exposé au dollar sur 9.4% du fonds (proche de la limite maximale autorisée de 10%) via des ETFs en dollar, en ligne avec nos anticipations d'appréciation du dollar, principalement dû à l'écart de taux entre les US et la zone euro.

Des programmes de rachats d'actions massifs et historiques (1 100 milliards de dollars) sont prévus par les large caps aux États-Unis. Les résultats microéconomiques sont bons et les baisses de taux attendues dès juin en Zone Euro et dès septembre aux États-Unis (selon le consensus de marché) devraient soutenir les performances des marchés actions.

1.1.6 Juin :

Le mois de juin a été marqué par de nombreux événements politiques et économiques, qui ont globalement profité au fonds. Les incertitudes ont fortement impacté le marché européen, entraînant une baisse significative, tandis que le marché américain a continué d'atteindre de nouveaux sommets, intégrant des prévisions optimistes pour les résultats financiers du second trimestre.

En anticipant le fort rallye observé, nous avons pris la décision de réduire notre exposition au risque durant le mois de juin, en particulier dans le secteur technologique américain. Le delta action du fonds a été ajusté de 99% à 88.8%. En début de mois, nous avons progressivement réduit notre position de 5% sur le MSCI World. En fin de mois, nous avons concentré nos efforts sur la diminution du risque technologique : une position de 5.2% sur le Nasdaq 100 a été liquidée et une autre de 3% a été réallouée au MSCI World Minimum Volatility.

Ces ajustements visent à réduire progressivement la sensibilité du portefeuille au risque de retournement de marché dans un contexte de surachat. Notre priorité reste de préserver les gains acquis tout en participant pleinement aux rebonds du marché.

Avec une exposition actions de 88.8%, notre position est désormais plus défensive que celle du benchmark. Nous privilégions les large/méga capitalisations avec une orientation sectorielle vers la santé et le luxe. Depuis la toute fin du mois nous sommes légèrement sous-exposés en technologie par rapport à l'indice de référence.

Le fonds conserve une surpondération dans les secteurs de la santé (+11.99%) et du luxe (+11.34%), tout en étant légèrement sous-pondéré en technologie (-1.19% depuis la fin du mois) et sous-exposé dans tous les autres secteurs. Nos décisions d'allocation sectorielle ont été globalement payantes, avec 9 expositions sectorielles gagnantes contre 2 perdantes.

Notre allocation géographique favorise à présent l'Europe avec une sous-exposition aux États-Unis. Bien que notre analyse macroéconomique soit favorable aux États-Unis et plus prudente sur l'Europe, nous avons stratégiquement ciblé des secteurs européens spécifiques, tels que la santé et le luxe, qui présentent des opportunités particulièrement attractives. Ces secteurs, bien que temporairement affectés par la volatilité du marché, reposent sur des fondamentaux solides et offrent un potentiel de rendement élevé. Cette approche permet de tirer parti des meilleures opportunités en Europe tout en maintenant une position moins agressive sur le marché global.

Aux États-Unis, les anticipations positives sont déjà largement intégrées dans les cours, justifiant notre prudence accrue et notre recentrage sur des positions défensives. Nous restons positionnés sur des large/méga capitalisations, évitant les small caps qui continuent de souffrir dans un environnement politique et géopolitique incertain.

Côté devises, nous restons exposés au dollar pour 9.7% du fonds (proche de la limite maximale autorisée de 10%) via des ETFs en dollar, en ligne avec nos anticipations d'appréciation du dollar, principalement dû à l'écart de taux entre les US et la zone euro.

Nous avons renforcé la prudence de CSW et sommes prêts à intervenir rapidement en fonction de l'évolution du marché. Les bénéfices pris sur les valeurs technologiques américaines nous permettront de revenir sur le marché après une éventuelle correction. Les large caps françaises de haute qualité, ayant fortement chuté, retiennent également notre attention et seront potentiellement investissables après les élections législatives du 07/07, à condition qu'aucun parti n'obtienne de majorité absolue.

En conclusion, notre stratégie reste axée sur la préservation des gains et la participation aux opportunités de marché, tout en maintenant une vigilance accrue face aux risques potentiels.

1.1.7 *Juillet :*

Le mois de juillet a été négatif pour le secteur technologique qui a perdu -1.63% (Nasdaq 100), phénomène rare lorsque le marché monde progresse. Les chiffres d'inflation US ont été le moteur d'une rotation historique sur le marché action monde : l'inflation US en glissement annuel est sortie à 3.0% (contre 3.1% attendu et 3.3% en juin), avec un CPI mensuel en baisse de -0.1% (contre une hausse attendue de 0.1%). L'indice Core a augmenté de 0.1% (contre 0.2% attendu). Ces chiffres ont rassuré les investisseurs sur le fait que Powell de la FED allait enfin pouvoir commencer le cycle de baisses de taux et donc de desserrement des conditions monétaires. La globalité du marché américain et notamment les Midcap les plus solides (toujours très en retard en bourse) vont profiter de la relance de l'économie ainsi que d'un coût plus faible du service de leur dette (30% de leur dette est variable pour les entreprises du Russell 2000 vs 6% pour les entreprises du S&P 500).

Le delta action du fonds a été ajusté de 88.8% à 98.2%. Bien que notre vue soit plutôt prudente sur les marchés, le fonds reste protecteur avec un poids du secteur de la santé de 23.4%, et des arbitrages de MSCI World pour du MSCI World Minimum Volatility.

Nous sommes restés actifs dans notre gestion avec des achats de CAC 40 pour 3% du portefeuille pendant les baisses post-dissolution de l'Assemblée Nationale et 3% de Russell 2000 afin de commencer à participer au fort mouvement de rotation sectoriel. Sur le mois de juillet le Russell 2000 a surperformé le Nasdaq 100 de +12.1%, le plus haut niveau de surperformance en 25 ans !

Nous restons surexposé à l'Europe et sous-exposé aux États-Unis. De même les secteurs européens de la santé du luxe, restent présents dans le portefeuille du fonds.

Côté devises, nous avons réduit notre investissement de 9.7% à 6.4% du fonds sur des ETFs en dollar.

Nous conservons une vue positive (les résultats d'entreprise et fondamentaux sont encore bons) mais prudente des marchés actions pour les mois à venir (baisse des flux, saisonnalité négative, volatilité historiquement basse pour le moment). Cette reprise attendue de la volatilité créera de nombreuses opportunités que nous saisirons.

1.1.8 *Aout :*

Le mois d'août a été marqué par une hausse historique de la volatilité, avec le VIX enregistrant la troisième plus forte progression de son histoire, amplifiée par le débouclage massif des positions de Carry Trade au Japon. Ce mouvement de désinvestissement a provoqué une onde de choc sur les principaux indices boursiers mondiaux. Notre stratégie de gestion a su capter ces dynamiques en ajustant la couverture du portefeuille, permettant ainsi de surperformer notre indice de référence de 51 points de base sur le mois.

En termes de positionnement, nous avons maintenu une sous-exposition relative aux marchés américains, anticipant un mois de septembre potentiellement baissier après une période d'appréciation importante des actions outre-Atlantique. Cette prudence s'est traduite par des prises de profits sur le MSCI World, ainsi que par la mise en place d'ordres destinés à renforcer le caractère défensif du portefeuille à l'approche de la rentrée.

Fin août, notre allocation restait concentrée sur les secteurs de la technologie, de la santé, et du luxe. Cependant, nous envisageons un rééquilibrage stratégique en réduisant l'exposition technologique, secteur marqué par une hausse de la volatilité et des prises de bénéfices, au profit de segments plus résilients comme les ETF minimum volatility et équilibrés.

Nos investissements dans les stratégies de faible volatilité ont d'ailleurs généré une performance robuste de +3% sur le mois, dans un contexte de marché turbulent. Le secteur du luxe a également bien résisté (+2.90%), tout comme la santé, qui a affiché une progression de +4%.

Sur un plan plus tactique, notre décision d'allouer 3% du fonds aux Midcaps américaines via le Russell 2000 s'est avérée judicieuse, avec une performance de +9.30% sur le mois. Enfin, le secteur de la cybersécurité (+4.89% sur le mois), ainsi que la défense, suscite un regain d'intérêt face à l'évolution des tensions géopolitiques et à l'intensification des réglementations. Ces segments offrent des perspectives de croissance intéressantes, tout en constituant des refuges potentiels dans un environnement de volatilité accrue.

1.1.9 Septembre :

Au cours du mois de septembre, la gestion du fonds a entrepris des ajustements stratégiques significatifs visant à optimiser notre allocation d'actifs dans un contexte de marché incertain. Face à la persistance d'un environnement macroéconomique et géopolitique instable, nous avons choisi de réduire notre exposition aux actifs à fort bêta, caractérisés par une volatilité accrue et une sensibilité importante aux chocs de marché, en faveur d'ETFs plus défensifs et thématiques.

Le delta action du fonds est de 97.86% à fin septembre, avec une réserve de 2.14% de liquidités prêtes à être déployées.

En ce sens, notre positionnement a été réorienté vers une allocation plus prudente avec une réduction de -5.5% de l'EFT MSCI USA Quality Factor ; -2.5 % sur le Nasdaq 100 et -3% sur le Xtrackers Momentum.

Pour compenser ces désinvestissements, nous avons renforcé notre position sur les segments plus défensifs avec une allocation de 4% sur le secteur de la défense, via deux ETF distincts. L'un axé sur les acteurs traditionnels de la défense, et l'autre incluant des sociétés en croissance dans le domaine de la cybersécurité. Cette exposition à la thématique de la défense, couplée à des opportunités dans les nouvelles technologies de sécurité, offre un profil risque/rendement attrayant.

Dans l'objectif de réduire la volatilité globale du portefeuille, nous avons également augmenté nos positions sur le MSCI World Minimum Volatility (+2.5%), consolidant ainsi notre stratégie d'atténuation des risques sans pour autant diminuer l'exposition globale au marché. Dans un contexte de tensions géopolitiques croissantes, cette stratégie vise à préserver le capital tout en continuant à capter la performance des marchés actions.

Suite à l'annonce de la baisse des taux directeurs par la Fed, nous avons pris la décision d'accroître de manière ciblée notre exposition aux valeurs MidCap américaines, sensibles aux politiques monétaires accommodantes. En conséquence, nous avons augmenté notre position de 2% via un ETF Mid Cap équilibré, permettant de bénéficier du potentiel de réappréciation de ces valeurs d'assouplissement monétaire.

Le fonds a capté une large partie de la hausse des marchés en septembre bien que la performance globale du portefeuille ait été négativement impactée par la faiblesse du secteur de la santé, qui a reculé de plus de -6% au cours du mois. Malgré cette contre-performance à court terme, nous restons convaincus du potentiel de ce secteur, en particulier dans un environnement de volatilité accrue. La combinaison de fondamentaux solides et d'opportunités à long terme.

1.1.10 Octobre :

Le mois d'octobre a été agité et a été marqué par un environnement de marché averse au risque avec des craintes sur les actions des banques centrales et sur le potentiel de hausse des marchés actions.

Le fonds a été positivement impacté par son positionnement Midcap ainsi que défense/cybersécurité mais a été pénalisé par son exposition au luxe européen, qui souffre non pas d'une détérioration de ses fondamentaux, mais d'une déception des investisseurs sur les annonces de relance chinoise, qui nous semblent pourtant être adaptées pour atteindre l'objectif de 5% de croissance annuel. Les autorités chinoises ont pour habitude de dévoiler les grandes mesures dans un premier temps puis de donner plus de précisions dans un second temps (dans ce cas précis après les élections US). Nous estimons donc que le sell-off est extrême sur le luxe et que la patience sur ce secteur sera payante pour les périodes à venir. En revanche nous n'augmentons pas nos positions afin de garder l'équilibre du fonds qui aujourd'hui vous permet de profiter des tendances sous-jacentes positives du marché action dans son ensemble.

La gestion est toujours positive sur le marché action et a mis en place deux allocations différentes en fonction de l'issue de l'élection présidentielle à venir début novembre. Nous anticipons une victoire totale (Clean Sweep) de Donald Trump et préparons une augmentation notable du poids des actions américaines dans le portefeuille, avec en particulier des MidCap américaines (Russell 2000).

Dans cette optique, nous avons commencé à construire des positions sur le secteur de l'énergie qui va grandement profiter du retour de Trump et qui est aujourd'hui sous-valorisé. Nous n'avons réalisé que cet arbitrage pour le moment ; le secteur de l'énergie étant attractif même en cas de défaite de Trump compte tenu de sa valorisation, ce qui nous permet de voir le switch comme un call gratuit sur l'élection américaine.

Face à cet investissement de 2.5% sur l'ETF Xtrackers MSCI World Energy, nous avons utilisé du cash et vendu 0.5% de MSCI USA Quality Factor pour compléter. Notre delta action passe donc à 99.53% en fin de mois, reflétant notre vue favorable du marché action et notre anticipation du retour du sentiment positif des investisseurs sur la classe d'actifs.

Le fonds demeure bien positionné en haut du classement de sa catégorie en YTD, bien qu'il accuse un retard par rapport à son benchmark. Cette différence s'explique par la forte concentration du benchmark sur les valeurs technologiques. Nous anticipons toutefois un changement de dynamique : une potentielle victoire de Trump pourrait entraîner une rotation significative des flux vers des secteurs tels que l'énergie fossile, les banques, la défense, les Midcaps, ainsi que des indices équipondérés et les marchés actions américains en général. La technologie pourrait évoluer dans un cadre moins favorable, notamment en raison de possibles restructurations ce qui favorisera les gestions actives vs les indices.

Nous anticipons une fin d'année en hausse et une année 2025 positive sur les marchés action monde. Nous prévoyons un retour à un marché plus équilibré, où le choix sélectif d'ETFs et la gestion active surperformeront les benchmarks trop concentrés en valeurs technologiques.

Notre équipe de gestion aura dès l'issue des élections une vision claire et établie de l'évolution future des marchés et redirigera immédiatement ses investissements pour vous faire profiter pleinement de la nouvelle dynamique en place.

1.1.11 Novembre :

Le fonds affiche un delta action de 97.87%, témoignant de notre exposition élevée aux actions dans un environnement marqué par un regain d'appétit pour le risque. Fidèles à notre approche proactive, nous avons comme scénario principal la victoire de Donald Trump, une vue alors peu consensuelle, et avons rapidement ajusté nos allocations après l'issue de l'élection afin de tirer parti des opportunités liées à ce nouveau contexte.

L'exposition géographique a ainsi évolué significativement, avec une hausse de la pondération américaine de 62% à 71%.

Sur le plan sectoriel, nous avons procédé à des arbitrages importants pour repositionner le portefeuille. Le secteur technologique, déjà dominant, progresse à 25.33%, dans un contexte macroéconomique favorable au secteur et des technologies disruptives en développement (quantum computing, IA, blockchain).

En revanche, nous avons réduit l'exposition au secteur de la consommation discrétionnaire, désormais à 16.01%, principalement par un allègement ciblé de nos positions européennes. Le secteur du luxe représente le second secteur du fonds mais a été légèrement réduit en attente des déclarations de D. Trump sur sa politique extérieure et pour libérer du cash à investir sur la zone américaine. Le mouvement le plus notable concerne toutefois le secteur de la santé, qui a été réduit de manière significative, passant de 24.01% à 11.33%, au profit de secteurs alignés avec les perspectives économiques du "Trump Trade": la défense, la cybersécurité, les Midcaps américaines et l'énergie. Nous avons investi 1.5% du fonds sur les bancaires américaines qui bénéficient d'une forte dérèglementation ainsi que de taux moins bas que prévu (politique inflationniste de D. Trump).

Nous avons notamment initié des positions sur le secteur de l'énergie, qui bénéficie directement de l'arrivée de Donald Trump au pouvoir. Ces investissements ont été réalisés via des ETFs suivant des indices composés d'entreprises "Midstream", positionnées sur les infrastructures et les transports, qui profitent des volumes échangés plutôt que des variations de prix du pétrole. Dans le but de vous faire profiter pleinement du Trump Trade, nous avons accru notre exposition aux Midcaps américaines avec un ajout supplémentaire de 3% au Russell 2000, qui devient désormais la première position du fonds à 9.6%.

Par ailleurs, dans le cadre d'une gestion dynamique, nous avons également réduit notre exposition au MSCI World Minimum Volatility de 3%, conformément à un contexte de marché plus orienté vers le risque.

La gestion est étendue des thématiques 'Blockchain' et 'infrastructures US' qui vont toutes deux bénéficier des mesures politiques de l'administration Trump.

Le fonds surpondère aujourd'hui les États-Unis et conserve une position significative sur la France, notamment via le luxe, qui demeure un pilier stratégique du portefeuille. Ces ajustements illustrent notre conviction dans les dynamiques de croissance des marchés américains et dans les perspectives solides offertes par les entreprises positionnées sur des segments porteurs. Nous abordons la fin d'année et l'année 2025 avec optimisme, convaincus que les décisions stratégiques prises nous permettront de capter durablement la performance dans un environnement économique en transformation rapide.

1.1.12 Décembre :

Le mois de décembre a été marqué par une baisse notable des principaux indices actions de l'OCDE, dans un contexte de prises de bénéfices de fin d'année et de revalorisation des anticipations de la politique monétaire de la Réserve fédérale américaine. Ce repricing a également pesé sur le marché obligataire, exerçant une pression négative sur les marchés actions.

Nous avons maintenu une exposition totale au marché actions avec un delta de 99.70%, reflétant notre vision constructive sur les marchés actions de l'OCDE. Malgré un mois globalement négatif pour les marchés actions mondiaux, nous avons positionné le fonds pour tirer parti de l'effet de janvier (January Effect), en ligne avec nos anticipations d'une reprise haussière en début d'année.

En termes d'allocation, la gestion a renforcé l'exposition à la thématique Blockchain, atteignant un poids de 2.17% suite à un réinvestissement de 1.5% sur les derniers jours du mois, financé par une réduction de l'exposition au MSCI World. Par ailleurs, nous avons continué de couvrir le fonds au niveau des devises, avec une exposition au dollar maintenue à 9.7%.

Profitant des opportunités générées par le sell-off de fin d'année, nous avons augmenté l'exposition au Nasdaq 100 (+2.3%), compensée par une réduction équivalente de notre allocation au MSCI World Minimum Volatility. Nous avons également ajusté notre exposition sectorielle : une réduction de 2.3% sur le segment énergie monde a permis d'initier une position de 2.6% supplémentaire sur les banques américaines.

À la fin de l'année, le fonds présentait des expositions sectorielles légèrement ajustées par rapport au benchmark :

- Technologie : 26.4% vs 26.02%
- Consommation discrétionnaire : 17.38% vs 10.88%
- Industrie : +1%
- Énergie : 6.26% vs 3.64%

Sur le plan géographique, nous maintenons une légère surpondération des États-Unis, en ligne avec nos convictions et conservons une surexposition au marché français et suisse via les thématiques du luxe. Nous restons en dehors du Japon qui entre dans un contexte macroéconomique négatif (restriction monétaire).

Concernant les tailles de capitalisation, les midcaps représentent 11% du portefeuille via le Russell 2000 et le MSCI USA Size Factor. Ce segment a subi une performance négative en décembre (-7.5%) à cause de sa sensibilité aux taux, en hausse ce mois-ci. Néanmoins, les perspectives à moyen terme restent particulièrement attractives. Les entreprises du Russell 2000 ont affiché une croissance de leur bénéfice par action de 6% en 2024 (contre 10% pour le S&P 500), mais les prévisions tablent sur une progression de 57% pour 2025 (vs 15% pour le S&P 500), soutenue par une croissance économique américaine robuste et les politiques pro-domestiques anticipées de l'administration Trump. Notre approche se concentre sur une sélection rigoureuse des supports offrant le meilleur couple rendement/risque. Cette gestion active et diversifiée peut engendrer des écarts temporaires par rapport au benchmark, qui tendent néanmoins à se résorber rapidement.

Pour 2025, nous restons confiants quant aux perspectives de croissance économique, soutenues par les mesures fiscales et les relances économiques promises par le nouveau président américain. Cette dynamique, combinée à des fondamentaux solides, renforce notre confiance pour l'année à venir.

- **La performance et les frais du portefeuille (expo actions 31/12/2024 99.62%)**

En 2024, le portefeuille a enregistré une performance de +12.70% pour la part I et de 1.26% pour la part A (créée le 04/07/2024)

La volatilité historique du portefeuille, calculée sur un pas hebdomadaire sur 52 semaines, était de 11.53% en fin d'année.

L'actif net du portefeuille est passé de 28.3M€ au 29/12/2023 à 32.08 M€ au 31/12/2024.

Les frais courants (réellement prélevés) sur l'année 2024 ont été de 1.75% pour la part A et de 0.75% pour la part I.

Le portefeuille a prélevé des frais de surperformance au titre de frais de gestion variables acquis à hauteur de 0%.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
PALATINE MONETAIRE STANDARD. C	9 132 157,49	11 339 292,97
iShares VII PLC - iShares NASDAQ 100 ETF EUR Hdg Acc	4 374 737,44	6 671 884,70
HSBC MSCI World UCITS ETF EUR Hedged (Acc)	3 441 880,03	3 439 631,10
Invesco EQQQ NASDAQ-100 UCITS ETF (EUR Hdg)	3 230 654,40	2 276 962,20
iShares S&P 500 Health Care Sector UCITS ETF EUR Hedged (Dis	2 478 945,53	2 463 481,65
iShares Edge MSCI World Minimum Volatility UCITS ETF EUR Hed	2 944 368,87	1 625 406,00
iShares S&P 500 EUR Hedged UCITS ETF (Acc)		4 170 347,53
Amundi SP 500 ESG UCITS ETF Acc EUR Hedged	2 467 073,00	1 574 524,20
UBS (Irl) ETF plc - Factor MSCI USA Quality UCITS ETF (hedge	2 868 410,00	952 066,50
UBS (Irl) ETF plc - MSCI USA hedged to EUR UCITS ETF (EUR) A		3 439 914,00

4. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES (ESMA) EN EUR

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

- **Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :**

- o Prêts de titres :
- o Emprunt de titres :
- o Prises en pensions :
- o Mises en pensions :

- **Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 1 881 065,91**

- o Change à terme :
- o Future : 1 881 065,91
- o Options :
- o Swap :

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
NEANT	NEANT

(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces (*)	
Total	
Instruments financiers dérivés . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces	
Total	

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*) . Autres revenus	
Total des revenus	
. Frais opérationnels directs . Frais opérationnels indirects . Autres frais	
Total des frais	

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

TRANSPARENCE DES OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA REUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS – REGLEMENT SFTR – EN DEVISE DE COMPTABILITE DE L'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, le portefeuille n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

SELECTION DES INTERMEDIAIRES ET CONTREPARTIES

Les intermédiaires utilisés par la société de gestion sont sélectionnés sur la base de différents critères d'évaluation, parmi lesquels figurent la recherche, la qualité d'exécution et de dépouillement des ordres, l'offre de services. Le « Comité Broker » de la société de gestion valide toute mise à jour dans la liste des intermédiaires habilités. Chaque pôle de gestion (taux et actions) rend compte au minimum deux fois par an au Comité Broker de l'évaluation de la prestation de ces différents intermédiaires et de la répartition des volumes d'opérations traités.

COMPTE RENDU RELATIF AUX FRAIS D'INTERMEDIATION

Le Compte rendu relatif aux frais d'intermédiation établi en application de l'article 314-82 du Règlement Général de l'AMF dans le cadre de la mise en œuvre des commissions de courtage à facturation partagée à compter du 1^{er} janvier 2008, est disponible sur le site de la société de gestion.

POLITIQUE DES DROITS DE VOTE

Carlton Sélection exerce les droits de vote attachés aux titres détenus dans les OPC dont elle assure la gestion selon le périmètre et les modalités précisées dans la charte qu'elle a établie concernant sa politique d'exercice des droits de vote.

En 2024, Carlton Sélection n'a pas exercé de droits de vote.

COMMUNICATION DES CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITÉ DE GOUVERNANCE (ESG)

La politique de la SGP en matière de critères Environnementaux Sociaux et de Gouvernance (ESG) n'a pas varié en 2024, à savoir que la SGP ne tient pas compte de ces critères directement dans sa politique d'investissement. Cette décision est expliquée par la nature même du portefeuille qui investit principalement dans des OPC d'autres sociétés de gestion qui prennent en compte l'analyse ESG.

Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure / SFDR »)

Le fonds est catégorisé en fonds dit « article 6 », il n'a pas pour objectif un investissement durable et ne promeut pas de caractéristiques environnementales ou sociales comme prévu par les articles 8 et 9 du Règlement SFDR, et les investissements ne prennent pas en compte formellement les critères de l'UE pour des activités économiques écologiquement durables.

Compte tenu des caractéristiques géographiques et sectorielles ainsi que de la nature des actifs détenus, les risques de durabilité ne sont pas considérés comme des risques pertinents pour ce fonds par la Société de Gestion. Les risques de perte de valeur des investissements du fonds en raison d'événements environnementaux, sociaux ou de gouvernances sont jugés non significatifs.

Transparence des produits sur la prise en compte des principales incidences négatives (art. 7)

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental, car compte tenu des caractéristiques géographiques et sectorielles ainsi que de la nature des actifs détenus, les risques de durabilité ne sont pas considérés comme des risques pertinents pour ce fonds par la société de gestion.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉTENUS EN PORTEFEUILLE ÉMIS PAR LE PRESTATAIRE OU ENTITÉ DU GROUPE

Au cours de l'exercice, le portefeuille n'a investi dans aucun OPC géré par Carlton Sélection.

MÉTHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL

La méthode mise en place et appliquée par Carlton Sélection est celle de l'engagement pour le calcul du risque global.

Au 31/12/2024 le risque global du portefeuille était de 6,07%.

Le levier s'élevait à 99,92% selon la méthode de l'engagement et selon la méthode brute.

POLITIQUE D'ENGAGEMENT ACTIONNARIAL

L'article L.533-22 § I du Code monétaire et financier prévoit désormais l'obligation pour les sociétés de gestion de portefeuille de mettre en place une Politique d'engagement actionnarial en rendant public la manière dont elles intègrent l'engagement des actionnaires dans leur stratégie d'investissement, et de produire un Compte rendu annuel, disponible sur demande.

POLITIQUE DE GESTION DES CONFLITS D'INTERETS

Dans le cadre de la directive européenne « MIF » (Marché d'Instruments Financiers), entrée en vigueur le 1er novembre 2007, Carlton Sélection a formalisé une politique de gestion des conflits d'intérêts et mis en place des dispositions spécifiques en termes d'organisation (moyens et procédures) et de contrôle afin de prévenir, identifier et gérer les situations de conflits d'intérêts pouvant porter atteinte aux intérêts de ses clients.

La politique de gestion des conflits d'intérêts est disponible sur simple demande écrite :

Adresse postale : Carlton Sélection 25 Rue Montbazon 33000 Bordeaux

Email : relations-investisseurs@carltonselection.fr

POLITIQUE DE REMUNERATIONS

La politique de rémunération mise en place au sein de Carlton Sélection est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de portefeuille d'investissement alternatifs (ci-après la « Directive AIFM »), et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la « Directive UCITS V »).

Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération de Carlton Sélection ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur les portefeuilles gérés.

Cette politique s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération de Carlton Sélection revue chaque année. Selon le principe de proportionnalité, Carlton Sélection a fait le choix de ne pas avoir de Comité de Rémunération.

Montant des rémunérations versées par Carlton Sélection sur l'exercice 2024 :

Le montant total des salaires versés au personnel de Carlton Sélection en 2024 s'élève à 160 283,05 €.

Sur le total des rémunérations versées sur l'exercice 2024, la répartition est la suivante :

- les dirigeants et gérants financiers : 116 059,31€
- back/middle office: 37 046,93€
- autre : 7 176,81 €

AUTRES INFORMATIONS

Le prospectus complet de l'OPCVM et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :

CARLTON SELECTION SAS

25, rue Montbazon

33000 Bordeaux

5. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2024

CARLTON SELECT WORLD

OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT

Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion
CARLTON SELECTION
25, rue Montbazou
33000 BORDEAUX

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement CARLTON SELECT WORLD relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 2 janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

PricewaterhouseCoopers Audit SAS
179 Cours du Médoc, CS 30008, 33070 Bordeaux
Cedex
+33 (0)5 57 10 08 00

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Montpellier.

CARLTON SELECT WORLD

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement de méthodes comptables exposé dans l'annexe aux comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

CARLTON SELECT WORLD

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

CARLTON SELECT WORLD

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bordeaux, le 29 septembre 2025

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit

A blue square stamp with a white checkmark, followed by a handwritten signature in blue ink.

Antoine Priollaud

6. COMPTES DE L'EXERCICE

Bilan Actif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Immobilisations corporelles nettes	
Titres financiers	
Actions et valeurs assimilées (A)	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Obligations convertibles en actions (B)	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Obligations et valeurs assimilées (C)	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Titres de créances (D)	
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	31 989 694,00
OPCVM	31 989 694,00
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	
Autres OPC et fonds d'investissements	
Dépôts (F)	
Instruments financiers à terme (G)	18 668,52
Opérations temporaires sur titres (H)	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	
Titres financiers empruntés	
Titres financiers donnés en pension	
Autres opérations temporaires	
Prêts (I) (*)	
Autres actifs éligibles (J)	
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	32 008 362,52
Créances et comptes d'ajustement actifs	36 648,96
Comptes financiers	93 292,20
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	129 941,16
Total de l'actif I+II	32 138 303,68

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Passif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Capitaux propres :	
Capital	28 488 496,62
Report à nouveau sur revenu net	
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	
Résultat net de l'exercice	3 596 019,17
Capitaux propres I	32 084 515,79
Passifs de financement II (*)	
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	32 084 515,79
Passifs éligibles :	
Instruments financiers (A)	
Opérations de cession sur instruments financiers	
Opérations temporaires sur titres financiers	
Instruments financiers à terme (B)	26 364,08
Emprunts (C) (*)	
Autres passifs éligibles (D)	
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	26 364,08
Autres passifs :	
Dettes et comptes d'ajustement passifs	27 423,81
Concours bancaires	
Sous-total autres passifs IV	27 423,81
Total Passifs : I+II+III+IV	32 138 303,68

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Revenus financiers nets	
Produits sur opérations financières :	
Produits sur actions	41 686,70
Produits sur obligations	
Produits sur titres de créances	
Produits sur parts d'OPC	3 959,91
Produits sur instruments financiers à terme	
Produits sur opérations temporaires sur titres	
Produits sur prêts et créances	
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	
Autres produits financiers	4 424,63
Sous-total produits sur opérations financières	50 071,24
Charges sur opérations financières :	
Charges sur opérations financières	
Charges sur instruments financiers à terme	
Charges sur opérations temporaires sur titres	
Charges sur emprunts	
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	
Charges sur passifs de financement	
Autres charges financières	-31,81
Sous-total charges sur opérations financières	-31,81
Total revenus financiers nets (A)	50 039,43
Autres produits :	
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	
Versements en garantie de capital ou de performance	
Autres produits	
Autres charges :	
Frais de gestion de la société de gestion	-156 757,53
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	
Impôts et taxes	
Autres charges	
Sous-total autres produits et autres charges (B)	-156 757,53
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	-106 718,10
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	-491,09
Sous-total revenus nets I = (C+D)	-107 209,19
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	
Plus ou moins-values réalisées	4 421 804,50
Frais de transactions externes et frais de cession	-43 834,38
Frais de recherche	
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	
Indemnités d'assurance perçues	
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	4 377 970,12
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	973,73
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	4 378 943,85

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :	
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	-679 453,68
Ecart de change sur les comptes financiers en devises	786,73
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	-678 666,95
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	2 951,46
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	-675 715,49
Acomptes :	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)	
Impôt sur le résultat V (*)	
Résultat net I + II + III + IV + V	3 596 019,17

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

ANNEXES COMPTABLES

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a. Stratégie et profil de gestion

L'objectif de gestion du FCP vise à produire, sur la période de placement recommandée une performance, nette de frais, supérieure à celle de l'indice MSCI World 100% Hedged Euro (hors pays émergents), dividendes nets réinvestis.

L'objectif est réalisé en investissant sur les marchés d'actions mondiaux, hors pays émergents, pour profiter des opportunités présentées par chaque zone géographique en s'appuyant exclusivement sur une sélection d'ETF physiques (« Exchange Traded Fund »).

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

A1b. Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024
Actif net Global en EUR	18 237 478,38	28 705 882,91	28 302 668,37	32 084 515,79
Part CARLTON SELECT WORLD A en EUR				
Actif net				188 161,67
Nombre de titres				185,829
Valeur liquidative unitaire				1 012,55
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes				13,47
Capitalisation unitaire sur revenu				-6,69
Part CARLTON SELECT WORLD I en EUR				
Actif net	18 237 478,38	28 705 882,91	28 302 668,37	31 896 354,12
Nombre de titres	15 000,000	29 965,000	25 195,000	25 195,000
Valeur liquidative unitaire	1 215,83	957,98	1 123,34	1 265,97
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	12,12	13,02	17,79	173,70
Capitalisation unitaire sur revenu	-4,68	-1,13	1,94	-4,20

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1 Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

NB : les états concernés sont (outre le bilan et le compte de résultat) : B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement ; D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets et D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Ces changements portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

2 Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent. Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatifs à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0014000DN1 - Part CARLTON SELECT WORLD I : Taux de frais maximum de 0,50% TTC.

FR0014000DM3 - Part CARLTON SELECT WORLD A : Taux de frais maximum de 1,50% TTC.

Modalités d'exigibilité de la commission de surperformance :

Part A : 25% au-delà de l'indice de référence

Dès lors que la performance de chacune des parts du fonds dépasse celle de son objectif de performance annuel net de frais, calculée depuis le 31 décembre de l'année précédente, une provision de 25% de cette surperformance est constituée.

La commission de surperformance sera prélevée uniquement si la performance du fonds est supérieure à celle de l'indicateur de surperformance et ce même en cas de performance absolue négative du fonds.

Toute sous-performance du fonds par rapport à son indicateur de surperformance devra être compensée avant qu'une commission de surperformance ne devienne exigible. Cette compensation pourra s'effectuer sur une durée maximale de 5 ans. Si au cours de cette période de compensation un nouvel exercice de sous-performance venait à être constaté, celui-ci ouvrirait une nouvelle période de compensation de 5 ans. Enfin, si la sous-performance n'a pas été rattrapée au bout de 5 ans, elle n'est plus prise en compte pour l'exercice de la 6ème année.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

Lorsque l'OPC est agréé au titre du règlement (UE) n° 2017/1131 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 sur les fonds monétaires, par dérogation aux dispositions du I, les sommes distribuables peuvent aussi intégrer les plus-values latentes.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part CARLTON SELECT WORLD A	Capitalisation	Capitalisation
Part CARLTON SELECT WORLD I	Capitalisation	Capitalisation

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	31/12/2024
Capitaux propres début d'exercice	28 302 668,37
Flux de l'exercice :	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	189 456,41
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-194,06
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	-106 718,10
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	4 377 970,12
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	-678 666,95
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	
Autres éléments	
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	32 084 515,79

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B3. Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice

B3a. Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
Part CARLTON SELECT WORLD A		
Parts souscrites durant l'exercice	186,022	189 456,41
Parts rachetées durant l'exercice	-0,193	-194,06
Solde net des souscriptions/rachats	185,829	189 262,35
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	185,829	
Part CARLTON SELECT WORLD I		
Parts souscrites durant l'exercice		
Parts rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats		
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	25 195,000	

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Part CARLTON SELECT WORLD A	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Part CARLTON SELECT WORLD I	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l'actif net par nature de parts

Libellé de la part Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Devise de la part	Actif net par part	Nombre de parts	Valeur liquidative
CARLTON SELECT WORLD A FR0014000DM3	Capitalisation	Capitalisation	EUR	188 161,67	185,829	1 012,55
CARLTON SELECT WORLD I FR0014000DN1	Capitalisation	Capitalisation	EUR	31 896 354,12	25 195,000	1 265,97

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées						
Opérations temporaires sur titres						
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers						
Opérations temporaires sur titres						
Hors-bilan						
Futures		NA	NA	NA	NA	NA
Options		NA	NA	NA	NA	NA
Swaps		NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers		NA	NA	NA	NA	NA
Total						

C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total						

C1c. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts					
Obligations					
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Comptes financiers	93,29				93,29
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Futures	NA				
Options	NA				
Swaps	NA				
Autres instruments financiers	NA				
Total					93,29

C1d. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*) +/-	[3 - 6 mois] (*) +/-	[6 - 12 mois] (*) +/-	[1 - 3 ans] (*) +/-	[3 - 5 ans] (*) +/-	[5 - 10 ans] (*) +/-	>10 ans (*) +/-
Actif							
Dépôts							
Obligations							
Titres de créances							
Opérations temporaires sur titres							
Comptes financiers	93,29						
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers							
Opérations temporaires sur titres							
Emprunts							
Comptes financiers							
Hors-bilan							
Futures							
Options							
Swaps							
Autres instruments							
Total	93,29						

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

C1e. Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1 USD +/-	Devise 2 +/-	Devise 3 +/-	Devise 4 +/-	Devise N +/-
Actif					
Dépôts					
Actions et valeurs assimilées					
Obligations et valeurs assimilées					
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Créances	36,65				
Comptes financiers	14,83				
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Dettes					
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Devises à recevoir					
Devises à livrer					
Futures options swaps	1 873,37				
Autres opérations					
Total	1 924,85				

C1f. Exposition directe aux marchés de crédit

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions			
Obligations et valeurs assimilées			
Titres de créances			
Opérations temporaires sur titres			
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers			
Opérations temporaires sur titres			
Hors-bilan			
Dérivés de crédits			
Solde net			

C1g. Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan Dépôts Instruments financiers à terme non compensés Créances représentatives de titres financiers reçus en pension Créances représentatives de titres donnés en garantie Créances représentatives de titres financiers prêtés Titres financiers empruntés Titres reçus en garantie Titres financiers donnés en pension Créances Collatéral espèces Dépôt de garantie espèces versé Opérations figurant au passif du bilan Dettes représentatives des titres donnés en pension Instruments financiers à terme non compensés Dettes Collatéral espèces		

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination de l'OPC	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation de l'OPC	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
FR0013380607	Lyxor CAC 40 (DR) UCITS ETF Acc	Amundi Asset Management	Fonds / Actions	France	EUR	1 010 750,40
IE00058B19U6	AMUNDI ETF ICAV AMUNDI SP 500 CLIMATE NET ZERO AMBITION PAB	AMUNDI IRELAND LONDON BRANCH LTD (IRL)	Fonds / Actions	Irlande	EUR	2 508 073,12
IE00058MW3M8	Amundi SP 500 ESG UCITS ETF Acc EUR Hedged	AMUNDI IRELAND LONDON BRANCH LTD (IRL)	Fonds / Actions	Irlande	EUR	1 532 908,07
IE000IP0UC52	AMUNDI ETF ICAV AMUNDI MSCI USA ESG LEADERS UCITS ETF HEDGED	AMUNDI IRELAND LONDON BRANCH LTD (IRL)	Fonds de Fonds / Actions	Irlande	EUR	1 513 350,00
DE000A0Q4R36	ISHARES STOXX EUROPE 600 HEALTH CARE	BLACKROCK ASSET MANAGEMENT DEUTSCHL AG	Fonds / Actions	Allemagne	EUR	435 721,40
IE00BD1F4K20	ISHARES EDGE MSCI USA SIZE FACTOR UCITS ETF USD	BLACKROCK ASSET MANAGEMENT IRELAND LTD	Fonds / Actions	Irlande	USD	599 687,11
IE00BYXPXL17	iShares Edge MSCI World Minimum Volatility UCITS ETF EUR Hed	BLACKROCK ASSET MANAGEMENT IRELAND LTD	Fonds / Actions	Irlande	EUR	1 468 270,50
IE00BMW42298	iShares MSCI Europe Consumer Discretionary Sector UCITS ETF	BLACKROCK ASSET MANAGEMENT IRELAND LTD	Fonds / Actions	Irlande	EUR	1 541 003,95
IE00BMW42181	ISHARES MSCI EUROPE HEALTH CARE SECTOR UCITS ETF ACC	BLACKROCK ASSET MANAGEMENT IRELAND LTD	Fonds / Actions	Irlande	EUR	382 114,30
IE00B441G979	ISHARES MSCI WORLD EUR HEDGED UCITS ETF ACC	BLACKROCK ASSET MANAGEMENT IRELAND LTD	Fonds / Actions	Irlande	EUR	105 176,40
IE00BD3V0B10	iShares S&P U.S. Banks ETF	BLACKROCK ASSET MANAGEMENT IRELAND LTD	Fonds / Actions	Irlande	USD	801 927,09
IE00BYVQ9F29	iShares VII PLC - iShares NASDAQ 100 ETF EUR Hdg Acc	BLACKROCK ASSET MANAGEMENT IRELAND LTD	Fonds / Actions	Irlande	EUR	2 059 749,50
IE00BLCHJ534	GLOBAL X US INFRASTRUCTURE DEVELOPMENT UCITS ETF USD CAP	CARNE GLOBAL FUND MGRS (IRL) LTD	Fonds / Actions	Irlande	EUR	220 937,60
IE00BCHWNS19	Xtrackers MSCI USA Energy UCITS ETF 1D	DWS Investment S.A	Fonds / Actions	Irlande	EUR	921 608,10
IE00BM67HM91	Xtrackers MSCI World Energy UCITS ETF 1C	DWS Investment S.A	Fonds / Actions	Irlande	EUR	551 336,50

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination de l'OPC	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation de l'OPC	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
IE00BJZ2DD79	Xtrackers Russell 2000 UCITS ETF 1C	DWS Investment S.A	Fonds / Actions	Irlande	EUR	2 924 680,00
IE00BM67HW99	Xtrackers S&P 500 UCITS ETF 1C - EUR Hedged	DWS Investment S.A	Fonds / Actions	Irlande	EUR	853 405,32
IE00BF16M727	First Trust Nasdaq Cybersecurity UCITS ETF Class A USD Accum	FIRST TRUST GLOBAL PORTFOLIOS MANAGEMENT	Fonds / Actions	Irlande	USD	703 926,22
IE00BKPTXQ89	ALERIAN MIDSTREAM ENERGY DIVIDEND UCITS ETF	HANETF MANAGEMENT LIMITED	Fonds / Actions	Irlande	USD	806 615,16
IE000OJ5TQP4	HANetf ICAV - Future of Defence UCITS ETF Accumulating	HANETF MANAGEMENT LIMITED	Fonds / Actions	Irlande	USD	980 232,54
IE000QMIHY81	HSBC MSCI World UCITS ETF EUR Hedged (Acc)	HSBC INVESTMENT FUNDS (LUXEMBOURG) S.A	Fonds / Actions	Irlande	EUR	168 107,65
IE00BGBN6P67	Invesco CoinShares Global Blockchain UCITS ETF	INVESCO INVESTMENT MANAGEMENT LIMITED	Fonds / Actions	Irlande	USD	695 432,16
IE00BYVTMS52	Invesco EQQQ NASDAQ-100 UCITS ETF (EUR Hdg)	INVESCO INVESTMENT MANAGEMENT LIMITED	Fonds / Actions	Irlande	EUR	1 253 936,20
IE0000UW95D6	JPMorgan ETFs (Ireland) ICAV - Global Research Enhanced Inde	JPMORGAN ASSET MANAGEMENT (EUROPE) SARL	Fonds / Actions	Irlande	EUR	636 613,20
IE00BYYW2V44	SPDR S&P 500 UCITS ETF EUR Acc H	State Street Global Advisors Europe Limited	Fonds / Actions	Irlande	EUR	1 534 575,00
IE00BKWQ0C77	STREET MSCI CONS DIS ETF FCP	STATE STREET GLOBAL ADVISORS LIMITED	Fonds / Actions	Irlande	EUR	1 686 658,80
IE00BWT3KN65	UBS (Irl) ETF plc - Factor MSCI USA Quality UCITS ETF (hedge)	UBS FUND MANAGEMENT (LUXEMBOURG) S.A	Fonds / Actions	Irlande	EUR	2 161 113,00
IE00BD4TYG73	UBS (Irl) ETF plc - MSCI USA hedged to EUR UCITS ETF (EUR) A	UBS FUND MANAGEMENT (LUXEMBOURG) S.A	Fonds / Actions	Irlande	EUR	1 573 873,56
IE000YYE6WK5	VANECK DEFENSE ETF A USD ACC	VANECK ASSET MANAGEMENT B.V.	Fonds / Actions	Irlande	USD	357 911,15
Total						31 989 694,00

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	31/12/2024
Créances		
	Dépôts de garantie en espèces	36 648,96
Total des créances		36 648,96
Dettes		
	Frais de gestion fixe	27 423,70
	Frais de gestion variable	0,11
Total des dettes		27 423,81
Total des créances et des dettes		9 225,15

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	31/12/2024
Part CARLTON SELECT WORLD A	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	823,88
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,50
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,11
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	
Part CARLTON SELECT WORLD I	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	154 733,54
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,50
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Garanties reçues - dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan Garanties données - dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine Engagements de financement reçus mais non encore tirés Engagements de financement donnés mais non encore tirés Autres engagements hors bilan	
Total	

D4. Autres informations

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2024
Titres pris en pension livrée Titres empruntés	

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2024
Actions Obligations TCN OPC Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	-107 209,19
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	
Revenus de l'exercice à affecter	-107 209,19
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	-107 209,19

Part CARLTON SELECT WORLD A

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	-1 244,75
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-1 244,75
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	-1 244,75
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	-1 244,75
Total	-1 244,75
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

Part CARLTON SELECT WORLD I

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	-105 964,44
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-105 964,44
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	-105 964,44
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	-105 964,44
Total	-105 964,44
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	4 378 943,85
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	4 378 943,85
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	4 378 943,85

Part CARLTON SELECT WORLD A

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	2 504,08
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	2 504,08
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	2 504,08
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	
Capitalisation	2 504,08
Total	2 504,08
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

Part CARLTON SELECT WORLD I

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	4 376 439,77
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	4 376 439,77
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	4 376 439,77
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	
Capitalisation	4 376 439,77
Total	4 376 439,77
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TITRES D'OPC			31 989 694,00	99,70
OPCVM			31 989 694,00	99,70
Gestion collective			31 989 694,00	99,70
ALERIAN MIDSTREAM ENERGY DIVIDEND UCITS ETF	USD	51 400	806 615,16	2,51
AMUNDI ETF ICAV AMUNDI MSCI USA ESG LEADERS UCITS ETF HEDGED	EUR	19 000	1 513 350,00	4,72
AMUNDI ETF ICAV AMUNDI SP 500 CLIMATE NET ZERO AMBITION PAB	EUR	83 455	2 508 073,12	7,82
Amundi SP 500 ESG UCITS ETF Acc EUR Hedged	EUR	18 009	1 532 908,07	4,78
First Trust Nasdaq Cybersecurity UCITS ETF Class A USD Accum	USD	17 560	703 926,22	2,19
GLOBAL X US INFRASTRUCTURE DEVELOPMENT UCITS ETF USD CAP	EUR	6 110	220 937,60	0,69
HANetf ICAV - Future of Defence UCITS ETF Accumulating	USD	84 600	980 232,54	3,06
HSBC MSCI World UCITS ETF EUR Hedged (Acc)	EUR	5 105	168 107,65	0,52
Invesco CoinShares Global Blockchain UCITS ETF	USD	6 800	695 432,16	2,17
Invesco EQQQ NASDAQ-100 UCITS ETF (EUR Hdg)	EUR	3 340	1 253 936,20	3,91
ISHARES EDGE MSCI USA SIZE FACTOR UCITS ETF USD	USD	54 400	599 687,11	1,87
iShares Edge MSCI World Minimum Volatility UCITS ETF EUR Hed	EUR	187 375	1 468 270,50	4,58
iShares MSCI Europe Consumer Discretionary Sector UCITS ETF	EUR	236 568	1 541 003,95	4,80
ISHARES MSCI EUROPE HEALTH CARE SECTOR UCITS ETF ACC	EUR	57 940	382 114,30	1,19
ISHARES MSCI WORLD EUR HEDGED UCITS ETF ACC	EUR	1 140	105 176,40	0,33
iShares S&P U.S. Banks ETF	USD	129 800	801 927,09	2,50
ISHARES STOXX EUROPE 600 HEALTH CARE	EUR	4 027	435 721,40	1,36
iShares VII PLC - iShares NASDAQ 100 ETF EUR Hdg Acc	EUR	162 185	2 059 749,50	6,42
JPMorgan ETFs (Ireland) ICAV - Global Research Enhanced Inde	EUR	14 480	636 613,20	1,98
Lyxor CAC 40 (DR) UCITS ETF Acc	EUR	28 360	1 010 750,40	3,15
SPDR S&P 500 UCITS ETF EUR Acc H	EUR	105 000	1 534 575,00	4,78
STREET MSCI CONS DIS ETF FCP	EUR	9 780	1 686 658,80	5,26
UBS (Irl) ETF plc - Factor MSCI USA Quality UCITS ETF (hedge	EUR	51 400	2 161 113,00	6,74
UBS (Irl) ETF plc - MSCI USA hedged to EUR UCITS ETF (EUR) A	EUR	34 440	1 573 873,56	4,91
VANECK DEFENSE ETF A USD ACC	USD	10 200	357 911,15	1,12
Xtrackers MSCI USA Energy UCITS ETF 1D	EUR	21 690	921 608,10	2,87
Xtrackers MSCI World Energy UCITS ETF 1C	EUR	12 100	551 336,50	1,72
Xtrackers Russell 2000 UCITS ETF 1C	EUR	9 350	2 924 680,00	9,09
Xtrackers S&P 500 UCITS ETF 1C - EUR Hedged	EUR	10 110	853 405,32	2,66
Total			31 989 694,00	99,70

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total						

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
EC EURUSD 0325	15		-26 364,08	1 881 065,91
Sous-total 1.			-26 364,08	1 881 065,91
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total			-26 364,08	1 881 065,91

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie de part

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	31 989 694,00
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	
Total instruments financiers à terme - actions	
Total instruments financiers à terme - taux	
Total instruments financiers à terme - change	-26 364,08
Total instruments financiers à terme - crédit	
Total instruments financiers à terme - autres expositions	
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	
Autres actifs (+)	148 609,68
Autres passifs (-)	-27 423,81
Passifs de financement (-)	
Total = actif net	32 084 515,79

Libellé de la part	Devise de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
Part CARLTON SELECT WORLD A	EUR	185,829	1 012,55
Part CARLTON SELECT WORLD I	EUR	25 195,000	1 265,97

CARLTON SELECT WORLD

COMPTES ANNUELS

29/12/2023

BILAN ACTIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	28 292 173,54	28 558 102,61
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	28 292 173,54	28 558 102,61
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	28 292 173,54	28 558 102,61
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	0,00	0,00
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	0,00	0,00
COMPTES FINANCIERS	21 568,43	158 949,85
Liquidités	21 568,43	158 949,85
TOTAL DE L'ACTIF	28 313 741,97	28 717 052,46

BILAN PASSIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	27 805 360,59	28 349 726,91
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	448 318,28	390 213,65
Résultat de l'exercice (a,b)	48 989,50	-34 057,65
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	28 302 668,37	28 705 882,91
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	11 073,60	11 169,55
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	11 073,60	11 169,55
COMPTES FINANCIERS	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	28 313 741,97	28 717 052,46

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00

COMPTE DE RÉSULTAT AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	6 687,52	3 021,05
Produits sur actions et valeurs assimilées	203 959,22	73 400,93
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	210 646,74	76 421,98
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	0,00	656,00
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	0,00	656,00
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	210 646,74	75 765,98
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	151 531,85	83 358,89
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	59 114,89	-7 592,91
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-10 125,39	-26 464,74
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	48 989,50	-34 057,65

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :**Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**Les Swaps :**

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0014000DN1 - Part CARLTON SELECT WORLD Parts A : Taux de frais maximum de 0.50% TTC.

FR0014000DM3 - Part CARLTON SELECT WORLD Parts I : Taux de frais maximum de 1% TTC.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus. Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

<i>Part(s)</i>	<i>Affectation du résultat net</i>	<i>Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées</i>
Parts CARLTON SELECT WORLD Parts A	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	28 705 882,91	18 237 478,38
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	864 052,64	14 929 855,65
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-5 911 727,00	0,00
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	1 164 063,98	427 284,62
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-759 264,83	-230 565,75
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	880,00	0,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-52 185,45	0,00
Frais de transactions	-25 328,79	-15 739,54
Différences de change	41 681,45	25 108,48
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	4 215 498,57	-4 659 946,02
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>2 623 308,91</i>	<i>-1 592 189,66</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>1 592 189,66</i>	<i>-3 067 756,36</i>
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	59 114,89	-7 592,91
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	28 302 668,37	28 705 882,91

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	0,00	0,00
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 568,43	0,08
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	21 568,43	0,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2		Devise 3		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	165 493,60	0,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	8 791,06	0,03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
CRÉANCES		
TOTAL DES CRÉANCES		0,00
DETTES		
	Frais de gestion fixe	11 073,60
TOTAL DES DETTES		11 073,60
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-11 073,60

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part CARLTON SELECT WORLD Parts A		
Parts souscrites durant l'exercice	848,000	864 052,64
Parts rachetées durant l'exercice	-5 618,000	-5 911 727,00
Solde net des souscriptions/rachats	-4 770,000	-5 047 674,36
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	25 195,000	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part CARLTON SELECT WORLD Parts A	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	29/12/2023
Parts CARLTON SELECT WORLD Parts A	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	151 531,85
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,50
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/12/2023
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/12/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			2 049 083,10
	FR001400FBG3	CALIPSO A PART A	2 049 083,10
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			2 049 083,10

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	48 989,50	-34 057,65
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
Total	48 989,50	-34 057,65

	29/12/2023	30/12/2022
Parts CARLTON SELECT WORLD Parts A		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	48 989,50	-34 057,65
Total	48 989,50	-34 057,65

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	448 318,28	390 213,65
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	448 318,28	390 213,65

	29/12/2023	30/12/2022
Parts CARLTON SELECT WORLD Parts A		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	448 318,28	390 213,65
Total	448 318,28	390 213,65

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023
Actif net Global en EUR	18 237 478,38	28 705 882,91	28 302 668,37
Parts CARLTON SELECT WORLD Parts A en EUR			
Actif net	18 237 478,38	28 705 882,91	28 302 668,37
Nombre de titres	15 000,000	29 965,000	25 195,000
Valeur liquidative unitaire	1 215,83	957,98	1 123,34
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	12,12	13,02	17,79
Capitalisation unitaire sur résultat	-4,68	-1,13	1,94

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
ALLEMAGNE				
ISHARES STOXX EUROPE 600 HEALTH CARE	EUR	28 587	3 018 215,46	10,66
TOTAL ALLEMAGNE			3 018 215,46	10,66
FRANCE				
CALIPSO A PART A	EUR	1 990	2 049 083,10	7,24
PALATINE INSTITUTIONS	EUR	821	2 160 999,26	7,64
TOTAL FRANCE			4 210 082,36	14,88
IRLANDE				
Amundi SP 500 ESG UCITS ETF Acc EUR Hedged	EUR	4 109	283 434,71	1,00
iShares Core MSCI World UCITS ETF EUR Hedged (Dist)	EUR	379 838	2 752 230,18	9,72
ISHARES EDGE MSCI USA QUALITY FACTOR UCITS ETF	USD	15 000	165 493,60	0,59
iShares S&P 500 EUR Hedged UCITS ETF (Acc)	EUR	41 111	4 120 555,53	14,55
iShares VII PLC - iShares NASDAQ 100 ETF EUR Hdg Acc	EUR	384 445	3 935 179,02	13,90
ISHARES V MSCI JAPAN EUR HEDGED UCITS ETF (ACC)	EUR	22 896	1 726 358,40	6,10
STREET MSCI CONS DIS ETF FCP	EUR	21 780	3 610 252,80	12,76
UBS (Irl) ETF plc - MSCI USA hedged to EUR UCITS ETF (EUR) A	EUR	120 440	4 470 371,48	15,80
TOTAL IRLANDE			21 063 875,72	74,42
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			28 292 173,54	99,96
TOTAL Organismes de placement collectif			28 292 173,54	99,96
Dettes			-11 073,60	-0,04
Comptes financiers			21 568,43	0,08
Actif net			28 302 668,37	100,00

Parts CARLTON SELECT WORLD Parts A	EUR	25 195,000	1 123,34
---	------------	-------------------	-----------------

7. ANNEXE(S)

Objectif

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à la comparer à d'autres produits.

Produit

Produit : CARLTON SELECT WORLD (I)

Initiateur : Carlton Sélection, société de gestion

ISIN : FR0014000DN1

Site internet : www.carltonselection.fr

Contact : Appelez le 05 56 23 17 17 pour de plus amples informations.

Autorité compétente de l'initiateur : L'Autorité des Marchés Financiers est chargée du contrôle de Carlton Sélection en ce qui concerne ce document d'informations clés. Carlton Sélection est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers sous le numéro GP-11000015.

Date de production du document d'informations clés : 26/02/2024

En quoi consiste ce produit ?

Type : Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) prenant la forme d'un fonds commun de placement (FCP) soumis au droit français.

Durée de vie du fonds : Le fonds est créé pour 99 ans à compter de sa création, soit jusqu'au 07 Janvier 2120. La société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.

Objectif : L'OPCVM est de classification "Actions". Il a pour objectif d'obtenir une performance nette de frais supérieure à celle de l'indice MSCI World 100% Hedged Euro (hors pays émergents) dividendes nets réinvestis sur un horizon de placement de 5 ans.

L'objectif est réalisé en investissant sur les marchés d'actions mondiaux, hors pays émergents, pour profiter des opportunités présentées par chaque zone géographique en s'appuyant exclusivement sur une sélection d'ETF physiques (« Exchange Traded Fund »).

Le FCP est exposé entre 60 % et 100 % de son actif net à des ETF à réplique physique ciblés sur les pays composant l'indice MSCI World 100% Hedged Euro (hors pays émergents, code Bloomberg MXWOHEUR). Cette poche est exclusivement investie en ETF/Trackers « actions » à réplique physique cotés sur des marchés réglementés. La sélection des ETF repose, en amont, sur une approche macro-économique globale qui permet de déterminer les zones géographiques à surpondérer. Dans un second temps, l'analyse sectorielle des ETF est effectuée en fonction de critères quantitatifs et qualitatifs afin d'identifier les secteurs et thématiques à surpondérer par rapport au MSCI World Euro Hedged. Les liquidités non investies temporairement en « ETF actions » sont placées sur des OPC monétaires euro, OPC obligataires court terme euro. Les contrats financiers sont autorisés en couverture du risque « actions » et de « change ». L'exposition au risque actions est comprise entre 60% et 100% de l'actif net. L'exposition au risque de change est limitée à 10% de l'actif net. Les demandes de souscriptions et de rachats se font sur une base quotidienne et sont centralisées chez le dépositaire (CACEIS INVESTOR SERVICES, 1-3, place Valhubert 75013 Paris), le jour d'établissement J de la valeur liquidative avant 12 heures, qui sera calculée en J+1. Le règlement des souscriptions et des rachats se fait trois jours ouvrés suivant le jour d'établissement de la valeur liquidative. L'indicateur de référence est 100% MSCI World 100% Hedged Euro. Cet indice, fourni par Morgan Stanley Capital International Inc. mesure la performance des marchés actions mondiaux (23 pays développés). L'administrateur de l'indice de référence MSCI Limited est inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA. Des informations complémentaires sur l'indice de référence sont accessibles via le site internet de l'administrateur de l'indice de référence : www.msci.com. Le fonds investit dans les catégories d'actifs suivantes :

- **Actions et parts d'autres OPC :** minimum 60% de l'actif net en parts d'ETF « actions » hors pays émergents. Ces ETF doivent avoir leurs actifs (actions) investis géographiquement dans les pays inclus dans l'indice MSCI World 100% Hedged euro. Ils doivent posséder un encours minimum de 50 millions d'euros et exister depuis au moins un an. Leur méthode de réplique doit être physique. Le fonds pourra investir de plus dans des parts ou actions d'OPCVM français et européens de classification monétaire et/ou de classification « obligataires » court terme euro exclusivement investis sur des titres « Investment Grade » utilisées pour la gestion globale de la trésorerie du FCP suite aux cessions réalisées dans la poche « ETF Actions ».

- **Instruments dérivés :** L'OPC peut intervenir sur des instruments dérivés à terme fermes et conditionnels négociés sur des marchés réglementés français et étrangers tels que des futures et des options. Le gérant peut prendre des positions dans un but de couverture du risque « ETF actions » et de couverture du risque de change lié à l'exposition devises des « ETF actions ».

Investisseurs de détail visés : Ce fonds s'adresse à tout investisseur souhaitant s'exposer aux marchés d'actions mondiaux, sur un horizon de placement minimal de 5 ans. Cet OPC est ouvert à tous souscripteurs ayant une connaissance des marchés financiers. Ceux qui n'ont pas de connaissance ou d'expérience de base peuvent obtenir des conseils financiers indépendants avant d'investir dans cet OPC. Les investisseurs doivent connaître et accepter le risque de perte en capital lié aux variations des conditions de marché. Ce fonds ne s'adresse pas aux investisseurs souhaitant une garantie en capital.

Modalités de souscriptions et de rachats : Les investisseurs peuvent souscrire ou demander le rachat de leurs parts à tout moment. Les demandes de souscriptions et de rachats se font sur une base quotidienne et sont centralisées chez le dépositaire (CACEIS BANK), le jour d'établissement J de la valeur liquidative avant 12 heures, qui sera calculée en J+1. Le règlement des souscriptions et des rachats se fait trois jours ouvrés suivant le jour d'établissement de la valeur liquidative.

Dépositaire : CACEIS Bank, 89-91 rue Gabriel Péri – 92120 Montrouge (Adresse postale : 12 place des Etats-Unis - CS 40083 - 92549 Montrouge CEDEX)

Lieu et modalités d'obtention d'informations sur l'OPC :

Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite adressée à courriel : relations-investisseurs@carltonselection.fr ou auprès de Carlton Sélection - 25 rue Montbazou - 33000 Bordeaux - Tél. : 05.56.23.17.17.

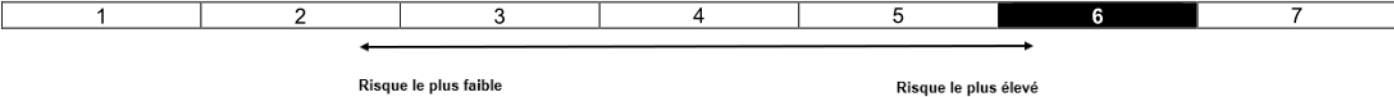
La valeur liquidative est établie quotidiennement sauf en cas de jour férié légal en France et/ou en cas de fermeture de la Bourse de Paris. Elle est disponible auprès de Carlton Sélection - 25 rue Montbazou - 33000 Bordeaux - Tél. : 05.56.23.17.17 et sur le site www.carltonselection.fr.

Les détails de la politique de rémunération actualisée décrivant notamment les modalités de calcul des rémunérations et avantages de certaines catégories de salariés sont disponibles gratuitement sur simple demande écrite à la Société de gestion : Carlton Sélection - 25 rue Montbazou - 33000 Bordeaux - Tél. : 05.56.23.17.17 – relations-investisseurs@carltonselection.fr

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention des titres de l'OPC peuvent être soumis à la taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner auprès de votre conseiller fiscal.

Ces mêmes informations concernant d'autres parts de cet OPC peuvent être obtenues dans les mêmes conditions.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?



! L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 années. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la durée de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 6 sur 7, qui est une classe de risque élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que la capacité du fonds à vous payer en soit affectée.

Risques matériellement pertinents non pris en compte dans l'indicateur synthétique de risque :

Risque de contrepartie : Il correspond au risque de pertes encourues en raison de la défaillance d'un intervenant de marché ou de son incapacité à faire face à ses obligations contractuelles et à honorer ses engagements. Cette défaillance peut faire baisser la valeur liquidative du fonds. Ce risque découle des opérations de gré à gré conclues avec les contreparties. La survenance de ce risque peut faire baisser la valeur liquidative de votre portefeuille. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Garantie : Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes. Votre perte maximale peut être l'ensemble de votre investissement.

Période d'investissement recommandée : 5 ans

Exemple d'investissement : 10 000€

Scénarios :

SCENARIOS			
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Scénario de tension	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	2 095.23€	2 039.26€
	Rendement annuel moyen	-79.05%	-27.24%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	6 072.73€	6 451.09€
	Rendement annuel moyen	-39.27%	-8.39%
Scénario Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 678.31€	12 744.39€
	Rendement annuel moyen	6.78%	4.97%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	12 961.96€	16 173.72€
	Rendement annuel moyen	29.62%	10.09%

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement similaire à l'indice de référence entre le 24/01/2017 et le 01/12/2021.

Scénario intermédiaire : ce type de scénario s'est produit pour un investissement similaire à l'indice de référence entre le 02/02/2017 et le 12/10/2022

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement similaire à l'indice de référence entre le 20/01/2021 et le 30/05/2023.

Que se passe-t-il si l'initiateur n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est constitué comme une entité distincte de Carlton Sélection. En cas de défaillance de Carlton Sélection, les actifs du Produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps (Montants exprimés en €) :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit (et du rendement du produit (le cas échéant)). Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles. Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;

- 10 000 EUR sont investis.

Investissement : 10 000€	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coût total	74.00€	370.00€
Incidence des coûts annuels (*)	0.74%	0.74%

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 5.71% avant déduction des coûts et de 4.97% après cette déduction.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.	0.00€
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.	0.00€
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratif et d'exploitation	0,50 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	50.00€
Coûts de transaction	0,24% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	24.00€
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0.00€

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 5 ans.

Il est possible de demander le rachat à tout moment, sans frais. Ce FCP pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les 5 ans. La durée de détention recommandée a pour objet de minimiser votre risque de perte en capital en cas de rachat après cette période même si celle-ci ne constitue pas une garantie. Vous pouvez par ailleurs procéder à tout moment au rachat de votre investissement, votre FCP ne prélevant aucune commission de rachat.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

En cas de réclamation d'un client particulier, celui-ci doit s'adresser directement à son banquier ou à son assureur-vie lui ayant conseillé le produit. Toute réclamation de clients peut être transmise à CARLTON SELECTION, 25 Rue Montbazou, 33000 Bordeaux ou à relations-investisseurs@carltonselection.fr. Dans le cas où la réponse apportée au client ne le satisfait pas, le client a la possibilité de faire appel au service de médiation de l'AMF à l'adresse : Médiateur de l'AMF - Autorité des marchés financiers, 17 place de la Bourse 75082 PARIS CEDEX 02. Un formulaire électronique de demande de médiation est disponible en ligne sur le site internet de l'AMF (www.amf-france.org).

Autres informations pertinentes

Les documents légaux (prospectus, dernier rapport annuel et document semestriel) sont disponibles sur simple demande et gratuitement auprès de la société de gestion à l'adresse suivante : CARLTON SELECTION, 25 Rue Montbazou, 33000 Bordeaux ou sur le site www.carltonselection.fr. La valeur liquidative est disponible auprès de Carlton Sélection sur le site www.carltonselection.fr. Les informations relatives aux performances passées de l'OPC sont disponibles sur le site internet de Carlton Sélection à l'adresse www.carltonselection.fr. N'étant pas constantes dans le temps, les performances passées ne préjugent pas des performances à venir. La valorisation de votre épargne peut ainsi fluctuer à la hausse comme à la baisse. Les performances sont calculées dividendes nets réinvestis. L'historique de données disponible ne peut excéder les 10 ans glissants. Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale. Le produit financier fait la promotion de caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 6 du Règlement SFDR.

En application des articles L. 214-8-7 du code monétaire et financier et 411-20-1 du règlement général de l'AMF, la société de gestion peut décider de plafonner les rachats (« Gates ») quand des circonstances exceptionnelles l'exigent et si l'intérêt des porteurs ou du public le commande. La société de gestion n'a pas prévu un dispositif de plafonnement des rachats.

En cas de circonstances exceptionnelles, l'absence de mécanisme de plafonnement des rachats pourra avoir pour conséquence l'incapacité du fonds à honorer les demandes de rachats et ainsi augmenter le risque de suspension complète des souscriptions et des rachats sur ce fonds.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Pour plus de détails sur le produit vous pouvez consulter le site internet : www.carltonselection.fr.

Conformément à la réglementation applicable, CARLTON SELECTION s'engage à remettre, avant toute souscription, le présent document et qui sera mis à jour au minimum une fois par an, à la clôture comptable de l'OPC CARLTON SELECT WORLD.